L'unité

N° 132 - 4F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 15 au 21 Novembre 1974

PETROLE : OU EST L'ETAT ?

« Il est temps que les Etats récupèrent leur pleine souveraineté dans le domaine pétrolier ». Cette phrase clé du rapport parlementaire sur les sociétés pétrolières publié la semaine dernière résume, a contrario, la politique actuelle. Accablant, ce rapport l'est pour les compagnies. Mais aussi pour le gouvernement. Les premières ont joué le jeu capitaliste, utilisant toutes les ressources d'un système pour accroître leurs bénéfices. Le second a laissé faire. Au mépris de l'intérêt national.

Les « révélations » du rapport Schvartz ne sont pas une surprise. Il y a fort longtemps que la gauche accuse le Pouvoir de laisser les compagnies maîtresses du jeu, que des journalistes ont expliqué les mécanismes permettant aux « Majors » et aux deux compagnies « nationales » de faire des super-bénéfices. Mais, cette fois-ci, ce n'est plus l'opposition seule qui parle. Le rapporteur de la commission, Julien Schvartz, est député U.d.r. de la Moselle et son président, Bertrand Denis, est député R.i. de la Mayenne. Après cela, il sera difficile de parler de « conclusions partisanes »... Quatre constatations essentielles se dégagent du rapport :



1) Les sociétés pétrolières ne paient pratiquement pas d'impôts. Pour 16,3 milliards de chiffre d'affaires réalisé par les filiales des compagnies étrangères en 1973, l'impôt sur les sociétés s'est élevé — si l'on ose dire — à 20 millions. Une poussière...

2) Les sociétés pétrolières « trichent » sur le prix du pétrole. La complexité du système actuel — le pétrole se décompose en pétrole de participation et pétrole de concession — leur permet d'annoncer un prix moyen supérieur au prix réel.

Pour le troisième trimestre 1974, la commission a calculé que le pétrole en prove-

(suite page 2)

ALGERIE : LE TOURNANT SOCIALISTE

P.s.-P.c. De quoi s'agit-il ?

GREVES : LE DEUXIEME ROUND

nance du Koweit coûtait 8,64 dollars le baril. Le président de B.p. - France annonçait 9,42 dollars. Donc 78 centimes de différence par baril. Cette différence — variable selon les compagnies et les lieux de production — aurait permis aux compagnies d'accroître leurs profits. En effet, les prix de vente sont fixés à partir du prix d'achat moyen. Relever — même artificiellement — ce prix permet de faire plus de bénéfices.

3) Les sociétés pétrolières se sont réparties, dans un passé récent, le marché français. Ce faisant, elles ont éliminé les distributeurs indépendants et consolidé leur position de monopoles. Or la loi l'interdit.

4) Les sociétés pétrolières entretiennent avec l'administration — en particulier avec la direction des carburants — des rapports de « suzerains à vassaux ». Les suzerains étant, bien évidemment, les compagnies.

Ces quatre points peuvent se résumer autrement : l'Etat non seulement subventionne — en ne prélevant pas d'impôt — les compagnies, mais il a perdu — pour autant qu'il l'ait eu un jour — tout contrôle sur elles. La justification officielle de la fiscalité « légère » dont bénéficient les trusts du pétrole repose sur la lourdeur des investissements de recherche. Or,ce n'est un secret pour personne que les compagnies investissent tous azimuts : la semaine même où le rapport était publié, la Compagnie française des pétroles lançait en Bourse une offre publique d'achat sur Mapa-Hutchinson...Quel est le rapport entre les pneumatiques et la politique énergétique française ? La même question peut se poser pour la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, qui doit prendre une participation de 50% dans la société le Nickel.Ou pour Esso, qui a investi dans Garonor. Ou pour les sociétés pétrolières qui ont investi dans l'immobilier...

Et, même dans le cas de recherches effectives, comme pour la mer du Nord (voir le précédent numéro de « l'Unité »), l'Etat n'a aucun moyen de diriger la politique des compagnies. Celles-ci, au contraire, dirigent la politique de la France.

La loi de 1928 qui déléguait aux compagnies le monopole de l'importation, du raffinage et de la distribution leur a permis, par retouches successives, de créer un véritable monopole. Le poids des pétroliers dans la définition de la politique énergétique française est de plus en plus lourd.

Chacune de leurs décisions fait force de loi. Et le rapport pose une question à laquelle Michel d'Ornano ou Valéry Giscard d'Estaing auront du mal à répondre : « Où est l'Etat ? »

C'est bien dans cet effacement de la puissance publique dans un domaine aussi vital que réside le véritable scandale. L'abandon de souveraineté est patent. La suite logique de ce rapport serait que l'Etat impose aux compagnies la publication des « vrais comptes ». Que le maquis dans lequel disparaissent la structure des prix, les bénéfices, leur utilisation soit débroussaillé. Le secret une fois disparu, pourrait alors s'ouvrir le véritable débat. Dans quoi et où investir ? Pourquoi ? Au bénéfice de qui ? Est-il normal qu'avec les « subventions » françaises les compagnies investissent n'importe où dans le monde et dans n'importe quelle industrie ? Faut-il privilégier les recherches en mer du Nord ou seulement dans la mer d'Iroise, comme le suggère le rapport ?

Ce n'est qu'au terme de ce débat que les pétroliers pourraient redevenir ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être, des opérateurs industriels, c'est-à-dire de simples instruments techniques au service d'une politique pétrolière définie par l'Etat. La simple logique voudrait que de telles mesures interviennent. La récupération des richesses nationales par les Etats producteurs conduit à des accords d'Etat à Etat, les compagnies devant alors s'effacer devant la puissance publique. Mais la logique n'a rien à voir avec le régime actuel. Michel d'Ornano,le ministre de l'Industrie, l'a montré dans ses premières réactions. Et les « milieux gouvernementaux », pour tenter de limiter l'impact du rapport, ont suggéré que ce dernier serait dû à une manipulation de la commission par le Parti communiste ! C'est dire si le bât blesse. Mais c'est dire aussi que le Pouvoir tentera, à tout prix, de ne pas engager le débat. Car il ne pourrait pas le mener à son terme.

Peut-on croire que le Pouvoir va nationaliser les compagnies pétrolières ou plus simplement reprendre en main Elf-Erap et la C.f.p.? Peut-on croire que le Pouvoir va accepter de remettre en cause l'essentiel de sa politique énergétique qui, après avoir fait le bonheur des pétroliers, va faire celui des « nucléaires » — les grandes firmes pétrolières ayant, entre temps, pris la précaution de « s'intéresser » à ce dernier ? Le rapport Schvartz est un pavé dans la mare. Partant des pratiques quotidiennes des compagnies, il en est arrivé à analyser l'ensemble de la politique française dans ce domaine. Il a mis le doigt sur la dépendance de notre pays à l'égard des U.s.a. et des firmes multinationales. Les questions qu'il pose ne sont ni saugrenues ni provocatrices. Ce sont les vraies questions. Seul un gouvernement de gauche pourrait en tirer toutes les conséquences et même toutes les réformes profondes qu'elles impliquent.

GUY PERRIMOND

A NOS ABONNES

Cette semaine encore, en raison des grèves dans les P.t.t., nos abonnés ne recevront pas « l'Unité » et nous leur demandons à nouveau de bien vouloir l'acheter dans les kiosques qui ont été approvisionnés en conséquence. Leurs abonnements seront naturellement prolongés du nombre de numéros correspondant.

D'autre part, la grève des imprimeries, mercredi, nous a contraints à réduire la pagination de ce numéro à 16 pages. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs, qui comprennent parfaitement les raisons de toutes ces perturbations.

Sommaire

3 **GREVES : LE SECOND SOUFFLE, PAR CHRISTINE COTTIN ET MICHELE BACKMANN.**

5 **CHANGER LA VIE POLITIQUE.**

6 **AFFAIRE STEHLIN : TARTUFES AND CO, PAR NICOLAS BRIMO.**
L'affaire Stehlin a eu au moins deux avantages : révéler l'importance du parti américain et... l'hypocrisie de l'U.d.r.

7 **P.S. - P.C. : DE QUOI S'AGIT-IL ? PAR CLAUDE ESTIER.**

8 **CHANGER LA VIE CULTURELLE.**

9 **GRECE : RETOUR AUX URNES, PAR GUY PERRIMOND.**
Dimanche, pour la première fois depuis onze ans, les Grecs éliront librement leurs députés.

10 **ALGERIE : LE TOURNANT SOCIALISTE, PAR CLAUDE ESTIER.**
Dans la longue marche qui conduit du sous-développement à la libération socialiste l'Algérie est en tête. Les socialistes français ne sauraient rester indifférents devant une lutte qui rejoint la leur.

12 **DICTIONNAIRE D'UN RACKET.**
Nous publions la suite de notre enquête sur la privatisation du secteur public, cette semaine : l'E.d.f. - G.d.f., la météorologie et la Snep.

16 **REGION PARISIENNE : ORIENTATION REGIONALISTE ?, PAR JEAN LETHIL.**

PHOTOS ET DESSINS

Adja (page 3) Barrigue (page 4) Coureuil (pages 1, 6) Pascal Lebrun (page 3) Magnum (page 9).

Col. Fondation Jean Jaurès

LE DEUXIEME ROUND

Mardi prochain 19 novembre, les travailleurs de Rhône-Poulenc, de Citroën, de Renault ou de Néogravure, les grévistes des P.t.t., les cheminots, les fonctionnaires et bien d'autres vont dire, tout haut, qu'ils ne sont pas contents. On s'interrogeait sur les chances de voir le secteur privé rejoindre dans l'action le secteur public : la C.g.t. et la C.f.d.t. ont apporté la réponse en annonçant ensemble, mardi dernier, qu'elles avaient décidé d'organiser le 19 une journée nationale d'action. C'est la réplique des syndicats au refus du gouvernement d'engager de véritables négociations. Et, dans la bataille sociale qui a démarré il y a un mois, c'est aussi une nouvelle étape. Cette journée, a déclaré Georges Séguy, sera « un élément d'élévation de la bataille générale si, d'ici là, nous n'avons pas de possibilités de négociation. Nous demandons que l'on négocie à tous les niveaux, et nous comptons exercer une pression pour une négociation générale de tous les problèmes sociaux ». Ce sera aussi une étape qui donnera la mesure d'un mécontentement grandissant.

Dans le secteur public, d'abord. Les P.t.t. entament, pour leur part, leur 4e semaine de grève. Et leur action n'est pas sans influence sur d'autres secteurs. Mardi matin, malgré un long week-end de trois jours, le mouvement continuait. Et certains ralentissements ne sont pas forcément significatifs. « Les seuls fléchissements se situent en province dans de petits bureaux, explique un syndicaliste C.g.t. Bien que F.o. ne soit plus favorable à une poursuite de l'action, le nombre des grévistes s'en ressent à peine. D'ailleurs, la situation varie d'un jour à l'autre : à Bordeaux, par exemple, les préposés avaient repris le travail le 7 novembre. Et bien, le 8 au matin, ils se sont remis en grève. » « Un nouveau round, estimait mardi Emile Le Beller, responsable C.f.d.t. des postiers. Il y a eu une première étape de discussion pendant 15 jours : si le mécontentement était certain, les revendications avaient besoin d'être précisées. Puis, pendant une semaine, la base a discuté du protocole d'accord proposé par le secrétaire d'Etat aux P t.t., Pierre Lelong. Le no man's land du week-end a suivi et c'est à nouveau le coup d'envoi. »

Une chose, en tout cas, est certaine : les syndicats C.g.t. et C.f.d.t. sont aujourd'hui entièrement d'accord sur deux revendications : 200 F pour tous et des augmentations d'effectifs. Les syndicats ne cèderont pas tant que le gouvernement ne leur aura pas garanti que, grâce à des augmentations sensibles des personnels, le secteur public pourra fonctionner. « Déjà, on a gagné une phase de la bataille sur le démantèlement, constate un syndicaliste. Au moins, la grève a verrouillé la situation sur ce plan. Aucun gouvernement n'osera essayer, avant longtemps, de créer un office des P.t.t. à l'exemple de l'O.r.t.f. »

Chez les cheminots aussi, des mouvements de grève se poursuivaient au lendemain du week-end de l'Armistice : ainsi, la région de Nancy entrait à son tour dans l'action. Mais il était encore difficile de savoir, en début de semaine, si le mouvement pouvait se généraliser. C'est pour discuter d'une éventuelle poursuite de l'action et de ses nouvelles modalités que C.g.t. et C.f.d.t. ont réuni, mardi matin, leurs responsables régionaux avant de se rencontrer le lendemain avec la C.f.t.c. « Nous n'avons livré que le premier round, estimait ce jour-là André Klein, responsable de la fédération C.f.d.t. de la S.n.c.f. Le gouvernement fait le mort et nous n'avons pas l'intention de le laisser faire. »





Mais les grèves des postiers et des cheminots ne peuvent donner, seules, la mesure du mécontentement dans le secteur public. L'ampleur de la manifestation des fonctionnaires devant le ministère des Finances, le vendredi 8 novembre, annonçait déjà la journée de grève du mercredi 13 et son succès. A l'appel de la C.g.t. et de la C.f.d.t., des milliers de fonctionnaires et agents de l'Etat (communaux, hospitaliers, employés de préfecture et de la Sécurité sociale, salariés du ministère des Finances et du Trésor, employés des perceptions et des douanes, etc.) ont ce jour-là exprimé leurs revendications : pas de salaires inférieurs à 1 700 F — un mot d'ordre qui ressemble curieusement à celui des postiers — une revalorisation des qualifications dans la Fonction publique et, surtout, l'ouverture immédiate de négociations. « Cela fait trop longtemps que de nombreux problèmes ne sont pas résolus en dépit des promesses gouvernementales », explique-t-on à la Fédération des fonctionnaires C.g.t.

Le lendemain, la relève était assurée par E.d.f. et Gaz de France. « Les coupures de courant qui avaient eu lieu le matin du 5 novembre n'étaient que des avertissements », dit un syndicaliste. Le 14 et le 15, électriciens et gaziers cessent de nouveau leur activité. Ils veulent de meilleures conditions de travail, un salaire minimum de 2 000 F et la sauvegarde des nationalisations. Grève aussi à l'O.r.t.f. mercredi et jeudi.

Jouer le pourrissement

Mais l'ébullition du secteur public ne doit pas cacher que, si elle est moins explosive pour le moment, la situation n'est pas plus brillante dans le secteur privé. Là non plus, les raisons de mécontentement ne manquent pas. C'est ce qu'explique Jeannette

→

LE DEUXIEME ROUND

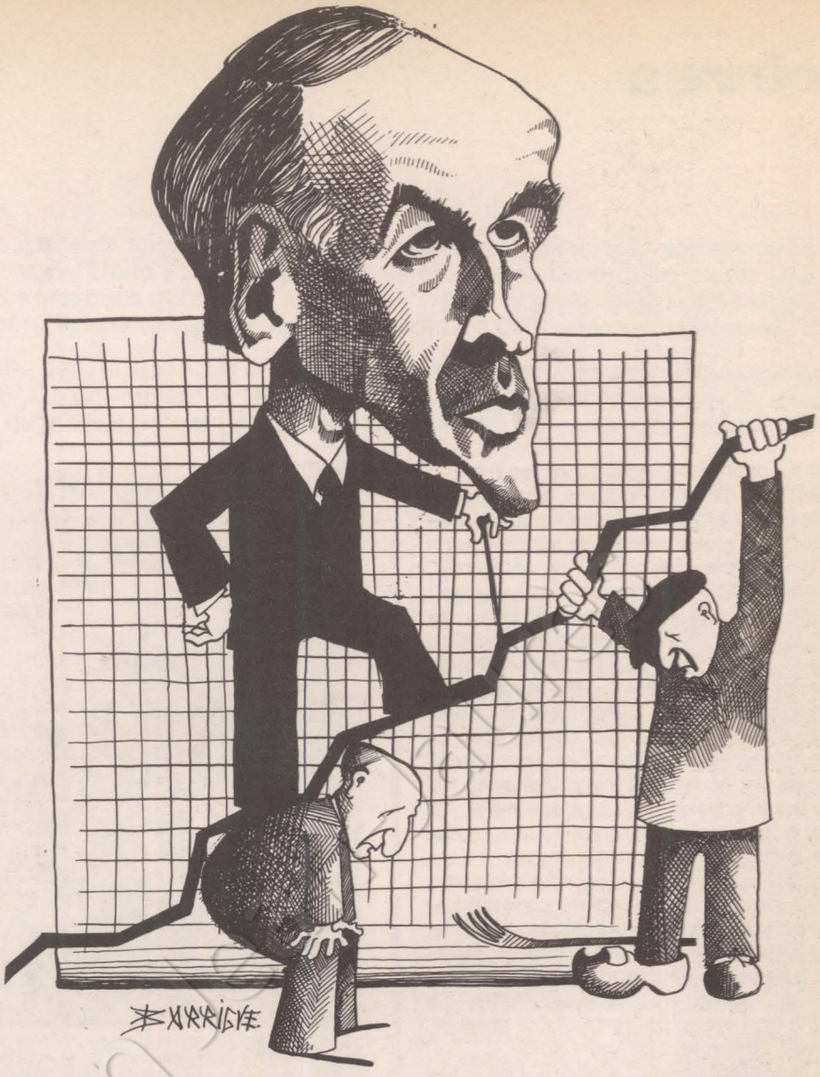

Laot, secrétaire nationale de la C.f.d.t. : « Nous avons envisagé diverses possibilités d'action, notamment des initiatives permettant aux travailleurs du secteur privé de bien s'inscrire dans les luttes en cours. Il est vrai que, dans les entreprises privées, les travailleurs se battent de façon inégale suivant les branches d'activité. Certes, quand il y a des craintes sur l'emploi, l'action a plus de difficultés à s'engager. Mais il faut remarquer que, lorsque des licenciements sont annoncés, les luttes sont très radicales. » Témoins : les conflits très durs chez Néogravure, aux Tanneries françaises réunies d'Annonay, chez Titan-Coder et la journée de grève des travailleurs du Livre mercredi dernier. Témoin aussi la participation active du secteur privé aux journées régionales sur l'emploi organisées par la C.g.t. et la C.f.d.t. dans le courant du mois d'octobre.

Il faudra aussi regarder, dans les semaines qui viennent, du côté de Citroën et de Rhône-Poulenc. Dans le premier cas, on vient d'apprendre qu'un plan de licenciements visant environ 10 000 personnes était prévu pour le début de l'année 1975 : l'information, lancée par la C.f.d.t.,n'a pas été démentie par la direction de Citroën. Quant à Rhône-Poulenc-Textile, les 18 usines de ce groupe ont annoncé la semaine dernière que leurs 21 000 salariés seraient en chômage technique pendant 2 ou 4 semaines en décembre. Ce qui ne va pas manquer de susciter des réactions. Et il sera intéressant — et instructif — de voir comment, lors de la journée nationale du 19 novembre, les mécontentements accumulés tant dans le secteur public que dans le secteur privé vont se rejoindre.

Mais on peut d'ores et déjà constater que grèves et manifestations ont pris autant d'ampleur qu'à la veille de la mort de Georges Pompidou. A cette époque, après une longue grève dans les banques, les mouvements se succédaient à l'E.d.f., chez les fonctionnaires, chez les cheminots, tandis que de nombreuses entreprises de la métallurgie, du textile ou du bâtiment arrêtaient le travail. « Sans la mort du président de la République, estime Edmond Maire, la phase d'action que nous connaissons aujourd'hui aurait eu lieu en avril ou en mai. Si le mouvement n'a pas éclaté plus tôt, c'est à cause des élections présidentielles : l'affrontement, au lieu de prendre la forme de grèves, a pris celle d'un engagement électoral. Une fois le nouveau gouvernement en place, les travailleurs, après tant de promesses, ont attendu septembre pour voir. » Ils ont vu et ils sont aujourd'hui fixés.

L'attitude de l'équipe gouvernementale, face à la grève des postiers en particulier,est maintenant tout à fait claire. « Nous ne rencontrons, estime Séguy, qu'esprit manœuvrier, tentatives de diversion et opérations destinées à tromper l'opinion publique pour isoler les travailleurs ». Bref, l'attitude du gouvernement tient en une phrase : pas de négociations. Et repose sur un espoir : le pourrissement des grèves et leur impopularité chez les usagers. Mais, si les Français sont gênés de ne pas recevoir de courrier, il semble bien qu'ils en rendent responsable plus le Pouvoir que les grévistes.

Les déclarations « sociales » du gouvernement ne rencontrent d'ailleurs plus l'écho qu'il espérait. Qui croit aujourd'hui le ministre des Finances, Jean-Pierre Fourcade, lorsqu'il affirme que le but principal de son action est de maintenir l'emploi ? Personne, lorsque l'on sait que la population active va augmenter de 1,6% l'an prochain, tandis que le budget de l'Etat ne prévoit que 1,2 % de créations d'emplois supplémentaires.

Les trois hypothèses

Autre espoir déçu pour le gouvernement : au moment où des discussions surgissent au sein de la gauche, le front syndical n'a jamais été aussi solide. D'ailleurs, chacun des deux principaux dirigeants syndicaux ne manque pas une occasion de le rappeler : « Nous préparons tranquillement l'avenir avec la C.g.t., a déclaré Edmond Maire. Les choses se passent très bien, y compris dans une période aussi délicate. » Quant à Georges Séguy, il a tenu à souligner que « les décisions d'action ne sont pas marquées du sceau d'une organisation syndicale plus que d'une autre. Elles sont prises en commun. Nous sommes décidés à partager réellement et loyalement la conduite de la lutte, comme celle de la négociation si elle s'engageait.. » La C.f.d.t., comme la C.g.t., n'expriment qu'un regret : le refus de F.o. de s'engager dans l'action. « Si l'on jugeait par l'attitude de la direction de la confédération, déclare Séguy, et en particulier par celle de son secrétaire général, ce serait assez désespérant pour l'honneur du syndicalisme en France. Mais il n'y a pas que cela : de nombreux militants de F.o. veulent malgré tout participer à l'action, et nous les saluons comme des frères de combat. »

Tous ces facteurs, joints à la mobilisation des travailleurs mardi prochain, feront-ils réfléchir le gouvernement ? Tout dépend aujourd'hui de son attitude. Cette inconnue amène les syndicats à envisager trois hypothèses pour l'avenir :

1 — Une hypothèse pessimiste : les travailleurs se heurtent à l'intransigeance du gouvernement, et leur action marque un temps d'arrêt.Ce ne serait, estiment les syndicats, que reculer pour mieux sauter, car un mécontentement trop longtemps contenu pourrait alors faire éclore des grèves sporadiques et catégorielles, créant une situation d'agitation que le gouvernement aurait encore plus de mal à maîtriser.

2 — Le patronat et le gouvernement se décident à négocier. C'est l'hypothèse optimiste, et celle que souhaitent les syndicats, qui affirment : « Nous sommes prêts à aller dans la voie des compromis négociés. » On arrive alors à des solutions positives. Le gouvernement doit donc modifier en partie sa politique, ce qui ne peut être qu'un progrès.

3 — Le gouvernement ne veut pas céder mais, contrairement à l'hypothèse n° 1, le mouvement social se développe et tient bon. Les syndicats avertissent : toute situation de tension très forte est actuellement dangereuse. « Ce n'est pas notre but, précise Edmond Maire, mais la France n'est pas l'Italie, et l'existence en France d'une alternative de gauche est un facteur de confiance qui nous permettrait de surmonter une phase de ce genre. »

Face à ce choix simple, l'attitude du gouvernement sera révélatrice : s'il ne s'engage pas dans la recherche de compromis négociés, ce sera lui, et non les syndicats, qu'il faudra alors accuser d'arrière-pensées politiques.

MICHELE BACKMANN et
CHRISTINE COTTIN

changer la vie politique en France

« POUR LE SOCIALISME »

Les Assises nationales du socialisme, réunies à Paris les 12 et 13 octobre, ont permis à de nombreux militants d'origine et de formation diverses de confronter leurs réflexions sur un projet de société et sur les moyens d'aller vers le socialisme. L'entreprise était audacieuse et elle n'a pas satisfait tout le monde. Personne ne conteste, toutefois, que le brassage qui s'est produit, notamment à l'occasion des « carrefours » et des « forums », ait été riche en leçons pour les participants. La meilleure preuve en est que la plupart d'entre eux ont souhaité se retrouver ultérieurement pour poursuivre le travail ainsi entamé.

Le livre « Pour le socialisme » (Stock,collection Luttes 2), qui sort en librairie ce 15 novembre, a été rédigé en équipe par trois militants du P.s., du P.s.u. et de la troisième composante. On y trouvera réunis le projet de société, un résumé de toutes les interventions faites au cours des deux séances plénières, les rapports établis par les animateurs des carrefours et forums, la déclaration finale et une brève revue de presse.« Nous n'avions pas à porter de jugement. Notre tâche était de rendre compte, aussi exactement et aussi complètement que possible, de ce qui s'est passé, expliquent les auteurs. Les Assises du socialismes marquent-elles, dans le lent rassemblement de la gauche socialiste, une date historique ? Ou ne sont-elles qu'une simple étape après d'autres ? L'avenir en jugera. Ce qui est sûr, c'est que, pour en juger, « Pour le socialisme » constitue désormais l'élément d'information indispensable. Nous souhaitons donc que ce livre soit lu et largement diffusé par tous les militants. Il a été fait, d'abord, pour eux. Mais aussi — au-delà des militants — pour tous ceux, de plus en plus nombreux, que la crise actuelle et l'incapacité du système capitaliste à la résoudre invitent à s'interroger sur les chances du socialisme en France ».

LEO-LAGRANGE : EN FLECHE

Le XIe congrès de la Fédération Léo-Lagrange, les 9 et 10 novembre, s'est ouvert sur un constat : celui du dynamisme de ce mouvement, fondé en 1951 par Pierre Mauroy. Son objectif d'être un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire « attaché au socialisme, au sens le plus ouvert et le plus élevé du terme », explique sans aucun doute le succès de la Fédération. Sa progression depuis 1972 est incontestable : 21 000 adhérents (+ 3 000) aux clubs et foyers locaux ; 73 000 usagers (+ 10 000) ; 142 animateurs permanents ; 14 000 participants aux activités de vacances et d'échanges internationaux ; 90 stagiaires en formation professionnelle continue et 1 500 stagiaires « courte durée » ; 590 sections sportives et 1 100 sections culturelles et artistiques fonctionnant au niveau local. Le budget fédéral a atteint 35 millions de francs cette année. Le congrès s'est ouvert, samedi dernier, sur des forums consacrés à l'urbanisme, la télédistribution, la solidarité avec les immigrés, la formation...

Le lendemain, les congressistes ont débattu des positions de Léo-Lagrange sur les problèmes d'actualité. Au centre de ces débats : l'abaissement de l'âge de la majorité, la transformation du service militaire, l'objection de conscience, la régionalisation, etc. Le bilan positif de ce congrès ne peut que renforcer le dynamisme de la Fédération.

LA CHASSE AUX SORCIERES DE LECANUET

Jean Lecanuet, Garde des Sceaux, s'est retrouvé mardi après-midi sans ministère : son administration centrale connaissait sa première grève, destinée a protester contre la suspension d'Hubert Dujardin, ce juge d'instruction de Lille « coupable » d'avoir remis en cause — en ouvrant son bureau à notre consœur Josette Alia du « Nouvel Observateur » — l'hypocrite « secret de l'instruction ». Les arguments avancés la semaine dernière par Lecanuet à l'Assemblée, en réponse à une question du député socialiste Raymond Forni, n'ont convaincu personne. En réalité, il s'agit d'une offensive contre le trop persifleur Syndicat de la magistrature. Et, pour guider la férule de Lecanuet, il y a la main de Paul-André Sadon, directeur des services judiciaires, qui s'était félicité de l'élimination de la Chancellerie de libéraux comme Pierre Arpaillange et crie à l'hallali contre le Syndicat de la magistrature, ce « cancer qu'il faut circonscrire ».

TROIS DEBATS

François Mitterrand et Pierre Bérégovoy participeront au débat sur « le pouvoir dans l'entreprise » organisé par Socialisme et Entreprise, à la mairie d'Alfortville, les 23 et 24 novembre.

« Droite libérale et droite gaulliste » sera le thème d'un autre débat organisé par Démocratie et Université,mouvement associé au P.s., avec la participation de Jacques Ozouf (historien et journaliste) et Lionel Jospin (secrétaire national du P.s.). Rendez-vous jeudi prochain à 21 h au 44 rue de Rennes, à Paris (métro Saint-Germain-des-Prés).

Enfin, troisième débat : celui du Club Femme 2000, sur le thème « La crise et nous ». Jacques Attali, auteur de « L'anti-économique », et René-Victor Pilhes(« L'imprécateur »,roman sur les multinationales) l'animeront le 28 novembre, à 20 heures, à la Pédagothèque (21, rue Michel-Lecomte, Paris, métro Rambuteau).

AVORTEMENT : 73 % POUR

Au moment où la bataille pour la libéralisation de l'avortement commence au Parlement, le mouvement « Choisir » publie un précieux dossier sur les causes et motifs des demandes d'avortement. Basée sur 372 lettres parvenues à l'Association Choisir pendant un trimestre de 1974 et toutes relatives à une interruption de grossesse, l'analyse statistique permet de préciser les raisons qui ont conduit leurs auteurs à prendre une telle décision. Le « portrait-robot » de la femme décidée à avorter pourrait se résumer ainsi : elle est mariée, âgée d'une trentaine d'années, mère de deux enfants en bas âge et prête à tout pour ne pas avoir l'enfant non désiré.

C'est en pensant à cette femme en danger de mort que le projet préparé par Simone Veil prend toute sa signification :une loi permettant l'avortement libre réalisé en milieu hospitalier et ceci jusqu'à la dixième semaine. Projet qui, selon un sondage réalisé par le ministère de la Santé, recueille l'approbation des Français puisque 73% des personnes interrogées se déclarent favorables à l'avortement... Chiffre qui devrait rabattre un peu le caquet des inconditionnels de Laissez-les vivre et faire réfléchir les députés hésitants. La majorité silencieuse n'est pas toujours celle qu'on pense.

PRETS A PARTIR

Le Parti radical de Jean-Jacques Servan-Schreiber continue à faire eau : dimanche, après en avoir délibéré pendant deux jours à l'initiative de l'ancien député Léon Hovnanian, les minoritaires — qui avaient appelé à voter Mitterrand en mai dernier — ont décidé de prendre contact sans délai avec leurs anciens compagnons. C'est-à-dire le Mouvement des radicaux de gauche, qui tient à Paris, lors du prochain week-end, un colloque sur son élargissement éventuel. S'ils ne parviennent pas à renverser la tendance au congrès radical en janvier, les minoritaires s'en iront pour rejoindre l'union de la gauche.

Affaire Stehlin

TARTUFES AND CO.

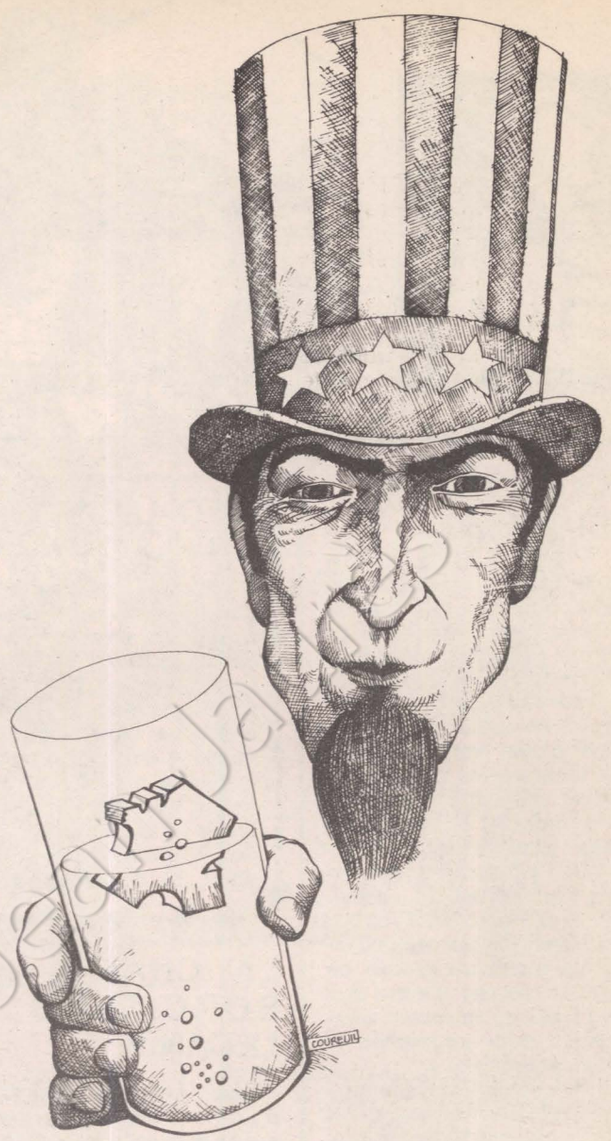

L'affaire Stehlin a au moins deux mérites : révéler la puissance du « parti américain » et... l'hypocrisie de l'U.d.r.

Parce que d'un seul coup une note du général Stehlin a atterri dans la presse, le sang de l'U.d.r. n'a fait qu'un tour. Dans une lettre datée du 24 septembre, ce général d'aviation de 67 ans, partisan convaincu de l'atlantisme, affirmait, en reprenant mot pour mot les arguments du Pentagone, que le Mirage F1M53 ne vaut rien, comparé aux deux avions américains YF16 et YF17. Une fois de plus, une odeur de scandale tournait autour de ce marché d'avions qui doit équiper les armées de la Belgique, de la Hollande, du Danemark et de la Norvège.

Aussitôt l'U.d.r. partait en guerre contre le parti atlantiste, symbolisé par le vice-président de l'Assemblée nationale membre du Centre démocrate de Jean Lecanuet, qui venait de porter un mauvais coup à l'industrie aéronautique française. Laquelle est représentée au Parlement par un député, U.d.r. celui-là : Marcel Dassault. Dans les couloirs de l'Assemblée, c'était l'ambiance des grands jours. Le député U.d.r. Guillain de Benouville parcourait les groupes, se scandalisant bruyamment pour mieux faire oublier que, lui aussi, a quel-

O.r.t.f. : Poniatowski, rédacteur en chef

Ce qui n'était hier qu'une rumeur, est aujourd'hui une certitude : Michel Poniatowski, le ministre de l'Intérieur en personne, contrôle les engagements des journalistes dans les nouvelles sociétés qui succéderont le 1er janvier à l'O.r.t.f. C'est, somme toute, l'aboutissement logique de la politique du Pouvoir : jusqu'alors, le ministre de l'Information donnait l'ordre de licencier les journalistes coupables de mauvaises pensées ; maintenant, « le premier flic de France » les empêche de travailler. La méthode est ainsi plus directe, plus efficace.

Dans trois cas au moins, l'intervention de la Place Beauvau est évidente. Après que Marcel Jullian ait décidé d'engager Jacques Sallebert pour occuper le poste de directeur de l'information sur la 2e chaîne, les pressions commencèrent à se faire sentir tant ce choix déplaisait. Elles redoublèrent d'intensité lorsque Sallebert s'adressa à Philippe Gildas, actuellement journaliste à France-Inter, pour diriger les journaux télévisés. Michel Poniatowski confia alors le soin d'y remédier à André Mousset, son attaché de presse au ministère de l'Intérieur. Ce qui fut fait. Philippe Gildas, comme le racontait « l'Unité » la semaine dernière, ne travaillera donc pas à la télévision.

Puis, Jullian annonça à Jean Lefèvre et Jean-Claude Heberlé, les actuels patrons de l'information sur la 2e chaîne, qu'ils pouvaient se mettre à chercher un nouvel emploi. Leur crime, ces deux journalistes cherchèrent longtemps à le connaître. Et, comme ils en avaient quand même une idée, ils demandèrent un rendez-vous au ministre de l'Intérieur. Poniatowski se contenta de les faire recevoir par un membre de son cabinet. Après un quart d'heure d'explications embrouillées et de justifications vaseuses, enfin vint un début d'explication : « Il faut bien constater que vous tenez mal votre équipe de journalistes. Regardez ceux de la 1ère chaîne. » Pendant plus de cinq minutes, la 1ère chaîne eut droit à tous les éloges, le tout se terminant par cette constatation qui explique beaucoup de choses : « Et puis, que voulez-vous, les journalistes de la 1ère chaîne avaient, eux, créé un comité de soutien à Giscard pendant la campagne électorale. » Cet attaché de cabinet de Poniatowski n'a qu'un seul mérite : celui de la franchise.

Jullian, sentant qu'il faisait fausse route et que le courroux du ministre de l'Intérieur allait se déchaîner contre lui, eut alors une idée fort subtile : confier à un de ses proches, Charles Baudinat, le soin d'engager dans le plus grand secret des journalistes plus proches du Pouvoir, et plus aptes à séduire Poniatowski. Première personnalité pressentie : l'ancien rédacteur en chef d'Europe I, Georges Leroy. Celui-ci, à coup sûr, recevrait l'aval de Poniatowski. C'était bien joué.

En apparence seulement. Car Sallebert, théoriquement patron de l'engagement des journalistes pour la 2è chaîne, le prenait très mal. Et surtout parce que Charles Baudinat, grand ami de Jullian avec qui il écrivit le feuilleton « Les Fargeot », avait été compromis dans un petit scandale dans les années soixante : une très sombre histoire de curriculum vitae un peu enjolivé pour profiter des avantages de la carte de presse. Aussitôt, l'affaire rebondit et nourrit les conversations dans les couloirs de la Maison Ronde.

Les ennuis de Jullian ne s'arrêtent pas là. Il est déjà entré en conflit ouvert avec Jean-Charles Edeline, qui doit diriger la nouvelle société de production. Pour le nouveau directeur de la 2è chaine, les services d'Edeline doivent se contenter de produire les émissions. Pas du tout, répond Edeline, « ma société doit inventer elle-même les émissions qu'elle va réaliser. Et nous ne sommes plus que l'imprimerie des trois chaînes. » Le conflit en est là. Et personne ne sait aujourd'hui comment il va se résoudre.

Rien d'étonnant, alors, si les bruits de démission de Jullian ont commencé à courir dans les bureaux de la direction de l'Office. L'ancien P.d.g. des éditions Plon affirme qu'il n'en est rien. Et qu'il « se battra jusqu'au bout pour défendre sa 2e chaîne ». Pris entre les ukases de Poniatowski et les diktats d'Edeline au nom de la sacro-sainte notion de rentabilité, il faut bien se demander ce que pourra faire Jullian.

Nous savons aujourd'hui ce que vaut le libéralisme de Poniatowski ; nous saurons demain ce que la conscience de Jullian peut supporter.

N.B.

Fondation Jean Jaurès

que chose à voir avec le monde des affaires : il est un des trois dirigeants des firmes Marcel-Dassault.

Difficile donc dans cette affaire de mesurer la dose d'hypocrisie, de manœuvre et de complot de chacun. Et quand s'y ajoute un épisode rocambolesque, l'accident du fils du général Stehlin sur l'autoroute de l'Ouest, on tombe dans le mauvais roman-feuilleton.

Bien sûr, il existe en France un parti américain. Pour en retrouver la trace, il suffit de parcourir la liste des députés et de leurs fonctions. Aucun parlementaire U.d.r. n'a oublié d'informer la France que le général Stehlin a été membre du conseil d'administration de Hugues Aircraft Corporation, qui fournit l'électronique des avions américains concurrents du Mirage jusqu'en 1968. Par contre, tout le monde semble avoir oublié qu'un ministre, Pierre Abelin, a été membre du conseil d'administration d'I.t.t.-France. Et que le propre frère du président de la République, Olivier Giscard d'Estaing, cultive les conseils d'administration américains, dont celui d'I.b.m. Et puis, il y a quelque impudence à voir l'U.d.r. dénoncer l'affairisme, alors que René Tomasini, spécialiste en la matière, est toujours membre du gouvernement... C'est d'ailleurs ce qui a amené Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, à demander la création d'une commission d'enquête sur la présence de parlementaires français dans les conseils d'administration, directoires ou conseils de surveillance de firmes multinationales ou de sociétés étrangères.

Cette affaire aura eu au moins un avantage pour Dassault : redorer le blason de sa firme. Ce marché, le plus important des dix prochaines années — il portera sur plus de 3 000 avions — avait mal débuté pour elle : une vilaine histoire de pots-de-vin en Hollande n'avait rien fait pour améliorer son image de marque.

Finalement, le problème reste toujours le même. Depuis 1961 la France s'est orientée vers une politique d'armement où le secteur privé a, peu à peu, profité du secteur public. Où l'Etat a délibérément choisi Marcel-Dassault contre les constructions militaires d'une autre firme, nationalisée celle-là, la Snias. Un curieux relent d'affairisme a donc toujours entouré les marchés d'armement. Et le plus grave est qu'on y retrouve les membres de la Délégation ministérielle pour l'armement. C'est-à-dire les fonctionnaires français (voir les documents que « l'Unité » a publiés sur le problème de l'armement depuis la rentrée).

Aujourd'hui, la nationalisation de Marcel-Dassault apparaît plus que nécessaire. Mais il ne s'agit pas de nationaliser n'importe quoi, n'importe comment. Comme l'a proposé le groupe parlementaire socialiste, il faudrait faire passer dans le secteur public l'ensemble des activités de la firme. Y compris les plus rentables, telle l'électronique.

L'affaire Stehlin a au moins deux mérites : révéler la puissance du parti atlantiste en France, montrer l'hypocrisie de l'U.d.r., qui ferait sourire s'il ne s'agissait pas d'une affaire qui engage l'emploi de plus de 30 000 travailleurs. A trop confondre intérêt particulier et intérêt national, il y a un jour où une bombe finit pas laisser des traces trop apparentes pour être facilement masquées.

NICOLAS BRIMO

P.s. - P.c.

De quoi s'agit-il ?

Où veut en venir le Parti communiste ? Il n'est plus possible de taire cette question, devant le développement d'une polémique à sens unique nourrie quotidiennement à partir de procès d'intention faits au Parti socialiste. Celui-ci a fait preuve jusqu'ici d'une grande patience en évitant d'envenimer une querelle dont les adversaires de l'union de la gauche espèrent toujours tirer profit. Aujourd'hui encore, les socialistes ne veulent pas exagérer les choses mais, dans l'intérêt même de l'union à laquelle ils sont profondément attachés, ils n'entendent plus garder le silence en présence d'accusations aussi absurdes qu'infondées.

Le Parti communiste a commencé à s'en prendre au Parti socialiste dans les tous premiers jours d'octobre, aussitôt après le second tour des élections partielles qui avaient marqué un progrès sensible des candidats de l'U.g.s.d. et une stagnation relative de ceux du P.c.f. Qu'en présence de ces résultats celui-ci ait ressenti une certaine inquiétude pouvait aisément se comprendre. Il était, en revanche, beaucoup moins admissible que l'expression de cette inquiétude se traduise par un véritable réquisitoire dans lequel étaient évoqués pêle-mêle des faits anciens, comme la présence de certains socialistes dans des municipalités à direction centriste (1), ou tout à fait mineurs, comme le vote d'élus socialistes pour Alain Poher à la présidence de l'Union des maires au Bureau de laquelle siège un communiste, qui apparemment s'accommode fort bien de cette cohabitation (2).

Nous disions la semaine dernière qu'il s'agissait là de mauvais prétextes dissimulant autre chose. La démonstration en a été faite aussitôt. Interrogé à Europe I au sujet des alliances municipales, François Mitterrand a tenu le 5 novembre un propos sans ambiguïté. Aux prochaines élections municipales, a-t-il dit, « il ne pourra pas y avoir d'alliance des socialistes avec d'autres candidats que ceux qui auront accepté le programme commun de la gauche ». « L'Humanité » du lendemain ne soufflait mot de cette phrase capitale. Et pas davantage René Andrieu dans son éditorial du jour suivant, intitulé : « Le problème demeure », où il ne retenait aucun élément positif dans les déclarations de François Mitterrand. Il s'agissait pourtant d'une réponse claire à l'une des questions posées publiquement au Parti socialiste par Georges Marchais lors du Congrès de Vitry.

De quoi s'agit-il alors ? Il est, certes, évident que le Parti communiste n'apprécie guère l'élargissement du Parti socialiste qui doit résulter notamment des Assises du socialisme. Ce n'est pas par hasard que les attaques contre le P.s. se sont déclenchées dans les jours qui ont précédé ces Assises et que, pendant leur déroulement même, Roland Leroy ait été jusqu'à accuser les socialistes de « rejoindre les plans du grand capital ». On sait que jugeant cette imputation inacceptable, le secrétariat du Parti socialiste avait fait reporter la rencontre au sommet qui devait avoir lieu 48 heures plus tard. Les dirigeants du Parti communiste semblent pourtant vouloir continuer à se placer sur ce terrain lorsque, prenant prétexte d'articles de Gaston Defferre ou de Gilles Martinet, interprétés de façon plus que tendancieuse, Paul Laurent et Roland Leroy laissent entendre que le Parti socialiste serait prêt à aller au pouvoir sous la houlette de Giscard d'Estaing.

On pourrait se dispenser de répondre à de telles allégations que tous les faits démentent, à commencer par l'explication donnée par François Mitterrand de son refus de se rendre à l'Elysée, à savoir que c'est « toute une façon de vivre la démocratie qui est en cause ». « Je ne suis pas prêt, avait-il ajouté à Europe I — mais « l'Humanité » a également « omis » de reproduire cette phrase — à mettre en balance l'union de la gauche avec quelque démarche que ce soit à l'égard du président de la République. » C'est encore une réponse claire que les dirigeants du P.c.f. semblent ne pas vouloir entendre à en juger par leur obstination à demander chaque jour au Parti socialiste quels sont ses objectifs.

Le Parti socialiste n'a changé ni d'avis ni de stratégie depuis qu'il a signé le programme commun en juin 1972. Il est l'allié du Parti communiste et l'adversaire inébranlable de la politique que représentent Giscard d'Estaing et Poniatowski. Il rejette autant que le P.c.f. toute idée de « gouvernement d'union nationale » pour faire face à la crise et gérer les affaires du capitalisme. Et ce n'est pas beaucoup s'avancer que de dire dès aujourd'hui que son Congrès de fin janvier confirmera des orientations auxquelles tous ses militants sont profondément attachés et qui lui valent la large audience dont il bénéficie aujourd'hui. Le Parti communiste paraît précisément prendre ombrage de la venue au P.s. d'hommes et de femmes qui n'avaient pas adhéré au programme commun il y a deux ans. Mais ne devrait-il pas au contraire se réjouir de ces ralliements à l'union de la gauche, alors qu'il ne cesse lui-même de lancer des appels pressants aux chrétiens, aux patriotes gaullistes et à bien d'autres catégories de Français qui ne s'étaient pas non plus reconnus dans le programme commun ?

De quelque façon qu'on le considère, il est difficile de trouver consistance dans le procès actuellement instruit par le Parti communiste. Ne s'agirait-il pas alors d'autre chose qui toucherait davantage à la stratégie du Parti communiste lui-même ? Les socialistes ne veulent quant à eux nourrir aucune suspicion à l'égard de leurs partenaires, mais, dans le cadre d'un débat de fond auquel ils ne se refusent pas, c'est bien à cette question qu'ils attendent maintenant une réponse. Et sans plus accepter d'être chaque jour accusés de crimes qu'ils n'ont pas commis.

CLAUDE ESTIER

(1) Il conviendrait pourtant de rappeler qu'au cours des deux dernières années le P.s. a exclu Max Lejeune, député-maire d'Abbeville, et rompu les alliances municipales de Nice (Jacques Médecin) et de Châtellerault (Pierre Abelin).

(2) Lors de la dernière élection de Poher à la présidence du Sénat, le groupe socialiste a présenté contre lui un candidat auquel les communistes ont apporté leurs suffrages.

changer la vie culturelle

Cinéma
FLAMBOYANTE REVOLUTION

Le Chili dans les années 30, la crise économique et le chômage. Une forme de socialisme primaire sans théorie politique précise, mais basé sur l'expérience vécue de la misère et de la révolte contre l'inégalité et le harcèlement de l'armée. « La terre promise », second film du chilien Miguel Littin, raconte le cortège de ces pauvres en quête de terres à cultiver, la fondation d'une communauté paysanne, l'arrivée d'un émissaire qui annonce l'ascension à la présidence de Marmaduke Grove, premier ministre socialiste du Chili, l'équipée de quelques hommes décidés, enfin le massacre des paysans par les troupes de la bourgeoisie réinstallée au pouvoir. « Rappeler dans mon film ce qui s'était produit en 1932, explique aujourd'hui Miguel Littin, était une manière de lire le présent du Chili à la veille du putsch, de le prévenir » (le film fut terminé en juin 1973).

Littin a réussi à concilier deux modes d'expression très différents, le réalisme historique et le lyrisme. Ainsi « La terre promise » devient une imagerie flamboyante de la Révolution. Si l'on pense à un Glauber Rocha ou à un Miklos Jancso, jamais la comparaison n'est défavorable à Littin. Témoin l'admirable séquence finale qui montre une femme nue marchant dans la brume sur le champ de bataille où les couronnes flambent aux croix des tombes, Pieta d'une révolte écrasée.

J.-L. D.

ADIEU, SAMOURAÏS

Les grands maîtres de la génération de Kurosawa (« Dodes'caden ») ont-ils trouvé de dignes disciples ? On peut s'en faire une idée avec « Coup d'Etat », de Yoshishige Yoshida, ou les hésitations d'un idéologue face à l'action. Il est moins courant que des Occidentaux parviennent à entrer dans la compréhension du Japon : c'est pourtant le cas avec un cinéaste et une sociologue français, Yann Le Masson et Bénie Deswarte, coauteurs du film « Kashima Paradise ». Rarement ont été expliquées avec tant de clarté les contradictions d'un « paradis des trusts » comme le Japon. Et comment l'idée vient au petit paysan Zenzaemon qu'il pourrait bien appartenir à une classe...

Théâtre
UN MONDE QUI N'EN FINIT PAS DE FINIR

Peut-on encore monter Tchékov ? Cela présente-t-il un intérêt quelconque pour aujourd'hui ? Il est vrai que, depuis bientôt un siècle, on n'en finit plus de découvrir cet auteur russe. Il est vrai que son univers frivole peut nous paraître bien lointain. Mais n'est-ce pas aussi Maxime Gorki qui s'était déclaré bouleversé par « cette nouvelle forme d'art dramatique » ? Et Gorki n'était certes pas un écrivain nostalgique ou conservateur. Gabriel Monnet et la troupe du Théâtre de Nice se sont rangés aux côtés de Gorki en pariant pour Tchékov, en montant « L'oncle Vania ». Leur spectacle montre jusqu'au paroxysme le phénomène de vieillissement. Vieillissement des hommes dont l'énergie s'évanouit, dont les espoirs meurent et les

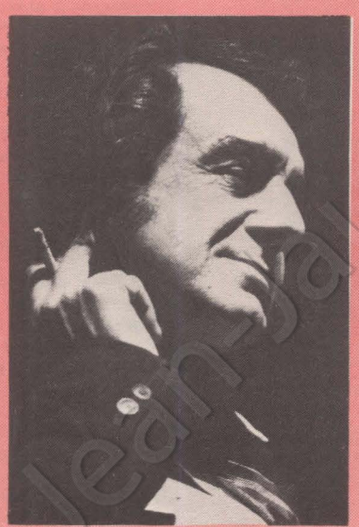

Gabriel Monnet.

corps s'affaissent. Vieillissement d'une société, la société russe des tsars, qui pourrit dans ses fondements et ne trouve aucune solution à ses problèmes. C'est là que Monnet gagne son pari, quand les prolongements sociaux et politiques de l'œuvre apparaissent. Quand Monnet peut dire : « C'est aussi notre problème. Nous vivons nous aussi dans une société à bout de souffle ». Dans ce que Jean-Marie Serreau appelait « un monde qui n'en finit pas de finir ». Pour cette analogie d'atmosphère, pour les questions qui s'en suivent, ce travail a raison d'exister, ce travail est à voir : après être déjà passé dans une dizaine de villes, « Oncle Vania » sera joué, dans les semaines à venir, à Arles, Aix-en-Provence, Marseille, Strasbourg, Douai, Arras, Saint-Denis, Amiens, Bagnolet et Mâcon. Pour les cités à qui on n'offre que trop de navets des tournées Barret, « Oncle Vania » est une chance.

Chanson
A L'ACTION !

Contre le mercantilisme, contre le matraquage des hit-parades, contre les faux talents des « périphériques », un ensemble de professionnels de la chanson et des animateurs de collectivités lancent une « Action-Chanson ». Depuis des mois, l'équipe d'Action-Chanson demande aux pouvoirs publics des subventions. Pour l'instant, le seul point positif est la reconnaissance officielle par le Conseil de Paris et les Affaires culturelles du bien-fondé de l'opération entreprise. Mais on attend toujours les crédits. Malgré cela, le Théâtre des Deux-Portes, la M.j.c. du 20e arrondissement de Paris et la Maison pour tous de Bagnolet présentent une trentaine d'auteurs compositeurs et interprètes, jusqu'au 16 novembre : Jean Sommer, Claude Reva, Jean-Louis Caillat, Joan Pau Verdier, Claude Vinci, Francesca Solleville, Catherine Lara, entre autres, passent à l'action. Ce n'est qu'un début. D'autres manifestations sont prévues pour le printemps 1975.

J.R.

Goncourt
SCANDALE AU QUEBEC

Depuis belle lurette, en France, l'attribution des prix littéraires ne fait plus de vagues. C'est pourquoi les académiciens Goncourt étaient allés au Québec avec l'espoir d'y rencontrer un climat passionnel. Ils peuvent être satisfaits : ils sont revenus avec un scandale. Pendant que le Premier ministre de la province, Bourassa, les recevait comme des chefs d'Etat, les journaux les traitaient de « petits-bourgeois ahuris », dénonçaient « leur impérialisme, leur colonialisme et leur paternalisme », leur reprochaient de « se laisser flatter la bedaine » par les ministres fédéraux.

La plus violente charge est venue d'un des trois romanciers québécois présélectionnés, André Langevin, auteur de « Une chaîne dans le parc ». Selon lui, les Editions du Seuil, qui devaient publier son roman en France, lui ont demandé quelques coupures pour adapter le livre « à la sensibilité française »... et les jurés Goncourt n'ont pas protesté ! Toujours d'après son témoignage, Armand Lanoux lui aurait avoué que, de toute façon, le Goncourt ira cette année à un Français... « pour des raisons politiques ». Accusation confirmée par « le Canard enchaîné » de la semaine dernière où Yvan Audouard, quinze jours avant la proclamation officielle des résultats, a pu annoncer : « L'imprécateur » de Victor Pilhes aura le Goncourt, l'Interallié ira au « Cap de la Gitane » de René Mauriès et le Renaudot à « Porporino » de Dominique Fernandez.

Grèce

RETOUR AUX URNES

« La démocratie en Grèce ? C'est encore un rêve. Un exemple : dimanche, les Grecs vont voter. C'est la première fois depuis 11 ans qu'ils éliront librement des députés. C'est la première fois depuis plus longtemps encore que n'importe quel parti peut exister et faire campagne, que n'importe quel journal peut être imprimé et vendu. Aujourd'hui, en Grèce, tout peut être dit. Seulement, nombreux sont ceux qui ont encore peur. Les gendarmes ne sont plus devant les portes. Mais ils sont restés dans les têtes. » Un sourire triste accompagne le discours. Comme gêné de décevoir, le journaliste qui parle va pratiquer la fuite en avant. Et cédant à un défaut grec par excellence, il parlera non pas de ce qui est mais de ce qui, à ses yeux, devrait être. Cette fuite en avant s'explique par l'incertitude : personne à Athènes n'est capable de dire à quoi ressemblera l'Assemblée qui doit être élue dimanche prochain.

Bien sûr tout le monde donne Caramanlis gagnant. Même si depuis deux mois bien des illusions sont tombées et même si son plan — être le de Gaulle grec — a en partie échoué, il a sur les autres partis quelques avantages de taille. Non seulement il est au pouvoir, non seulement il a libéralisé la vie publique, mais il est surtout le rempart. Contre le fascisme pour les uns, contre les communistes pour les autres. Et son parti, Démocratie nouvelle, a pu se permettre de bâcler son programme électoral. Il lui a suffi d'élaborer un texte où le vague des concepts a pour écho l'absence de promesses. « Une démocratie saine et viable », un « climat politique doux », des « institutions adaptées au pays » signifiant, sous la gangue des mots, « moi ou le chaos ».

Pourtant, les Grecs ont compris, depuis la mi-septembre, que le Caramanlis de 1974 ressemblait au Caramanlis de 1963. En août, ils voulaient oublier. Août, c'était le mois de la sortie de l'Otan, du « non » aux Américains, de la fierté nationale retrouvée, de la presse à nouveau libre, de la parole possible, de l'armée dans les casernes. Et si l'épuration était lente, si la police était toujours présente — discrète, mais efficace — c'est que le nouveau Premier ministre ne pouvait pas faire autrement. A Athènes, on ne parlait que de la « politique du salami ». Le gouvernement, allant d'individualités socialistes ou socialisantes aux représentants de la droite classique, occupait seul la scène politique. Et s'il n'en faisait pas plus, c'est qu'il ne pouvait pas. En modifiant, à la mi-septembre, la direction de l'Armée, Caramanlis faisait la preuve qu'il avait, dans toute sa plénitude, le pouvoir. Et en acceptant que les militaires exclus par la junte ne soient pas réintégrés, que l'épuration soit nominale, en refusant de prévoir les réformes de structures nécessaires, il retrouvait, aux yeux d'une bonne partie de l'opinion publique, son statut : celui de chef d'un parti de droite. Dans le même temps le flou qui entourait les autres formations politiques s'effaçait.

A l'exception d'un parti d'extrême droite groupusculaire, à la fois parti-alibi et amicale des irrécupérables, le champ politique peut, à première vue, ressembler étrangement à celui du passé. Outre le parti de Caramanlis, Démocratie nouvelle, semblable — même structure, mêmes hommes, même idéologie — à son ancien parti, l'Erè (Union nationale radicale), on retrouve les deux blocs qui ont marqué la vie politique grecque : l'Union du centre et la gauche communiste.

Dimanche, pour la première fois depuis onze ans, les Grecs éliront librement leurs députés.

▶ L'Union du centre vit de son passé. Regroupement de notables, elle a particulièrement souffert de la dictature : nombre de ses militants sont morts. De mort naturelle. D'autres ont trahi. Et celui qui fut l'héritier présomptif, Andréas Papandréou, vient de créer son parti. Sans chef historique, abandonné par une bonne partie de ses militants, déchiré entre ses « anciens » et ses « nouveaux », les ministres socialisants entre autres, l'Union du centre espère que les réflexes de « clientèle », qui dans le passé l'avaient si bien servi, joueront encore. Ce qui est loin d'être évident.

▶ La gauche communiste souffre d'une ambiguïté. Pour les élections, les deux Partis communistes, celui de l'intérieur et celui de l'extérieur, ont passé un accord. Mais entre eux la concurrence — mieux vaudrait dire la guerre — se poursuit. Si les communistes de l'extérieur veulent assumer la pérennité de leur dogme, ceux de l'intérieur ont d'autres ambitions : créer un parti marxiste de type nouveau, dégagé de l'influence soviétique ; pour cela, il leur faudra du temps. Ces deux démarches contradictoires expliquent la tactique actuelle des deux organisations : faire bloc pour obtenir le plus de voix possible ; mais surtout, pour les premiers, contenir les seconds et, pour les seconds, construire une organisation capable, un jour, de...

Résumées à ces trois « familles », les élections grecques auraient ressemblé, aux pressions et aux trucages près, aux élections passées. Mais la création par Papandréou d'une nouvelle organisation est venue brouiller les cartes.

▶ Le Pasok (Mouvement socialiste panhellénique) regroupe d'anciens notables de l'Union du centre fidèles à Papandréou, les membres de Défense démocratique, une des rares organisations de résistance créées pendant la dictature, et d'anciens militants du Parti communiste. Cet attelage hétéroclite vient apporter au « personnage » Papandréou plusieurs cautions. Les notables, celle du sérieux ; ce sont eux qui dans la plupart des cas sont candidats. Les membres de Défense démocratique — dont l'auréole est certaine — ancrent le Pasok dans l'antifascisme. Les anciens communistes, épaulés par les marxistes de Défense démocratique, apportent la réflexion, des analyses et des positions de gauche. Le verbe de Papandréou fait le reste. Cristallisant les déceptions, les rancœurs, aspirant une bonne part de la jeunesse qui voit en lui le seul parti « nouveau », le Pasok fait du régime une critique de gauche, mais, pour l'instant, refuse toute coopération avec les communistes. Vaste cocotte-minute traversée de bouillonnements contradictoires, le Pasok espère sortir vainqueur de la confrontation électorale. C'est-à-dire être, dès le 18 novembre, l'Opposition. C'est à ce moment-là que les véritables choix s'imposeront. Et certains, à Athènes, vont jusqu'à parler d'éclatements futurs.

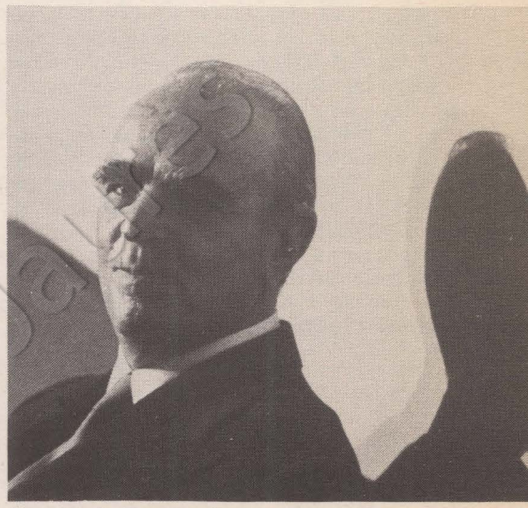

Constantin Caramanlis

On le voit, les élections grecques ne vont pas être l'occasion de grands changements. C'est que, pour l'instant, les seuls problèmes posés — la libéralisation, les rapports avec les U.s.a. — reçoivent des réponses parallèles de la part des différentes organisations. Démocratie nouvelle, l'Union du centre et le bloc communiste allant jusqu'à signer un texte commun sur l'avenir de la démocratie.

Les problèmes économiques et sociaux n'ont joué qu'un rôle effacé dans la campagne électorale qui s'achève. Pourtant, les économistes sont tous d'accord : « Après l'entracte des élections, il faudra bien parler d'autre chose. Et les journaux titreront sur les grèves. Car il y en aura. Beaucoup. »

GUY PERRIMOND

Algérie

LE TOURNANT SOCIALISTE

Le ministre algérien de l'Energie et de l'Industrie, Belaïd Abdesselam, va bientôt arriver à Paris, où il séjournera pendant plusieurs jours, accompagné des principaux responsables de l'économie algérienne et des directeurs généraux de toutes les grandes sociétés nationales. Outre les entretiens prévus avec le président de la République et plusieurs ministres français, la délégation visitera un certain nombre de grandes réalisations industrielles françaises et rencontrera les dirigeants du patronat français, qui viennent eux-mêmes d'effectuer un important voyage à Alger. Douze ans après son indépendance, l'Algérie est donc en train d'aborder une nouvelle phase de ses rapports avec la France. Rapports qui ne se limitent pas à des échanges économiques et commerciaux d'Etat à Etat, mais qui s'inscrivent également dans les nouvelles perspectives que se donne la révolution algérienne et qui intéressent au premier chef la gauche française.

Dans la longue marche qui conduit du sous-développement à la libération socialiste, l'Algérie est en tête. Comment les socialistes français pourraient-ils rester indifférents à une lutte qui rejoint la leur ?

Tous ceux qui viennent d'assister à Alger au vingtième anniversaire du déclenchement de l'insurrection du 1er novembre 1954 ont été frappés de l'insistance avec laquelle les dirigeants algériens ont voulu présenter cet anniversaire comme la fin d'une étape et le début d'une autre. En quelques jours, le président Houari Boumedième a eu l'occasion de s'en expliquer à plusieurs reprises. D'abord dans une très longue interview au journaliste égyptien Lotfi El Kholi et qui était plus spécialement destinée au monde arabe :

« Avec la fin de 1974 nous terminons la première étape de la révolution algérienne pour entamer la deuxième étape au début de 1975.

— Mais quelle révolution ?

— La révolution socialiste ».

Ce pouvait n'être qu'une formule. Mais, dans un éditorial du numéro spécial de « El Djeich », revue de l'Armée nationale populaire, Boumediene précisait ainsi sa pensée : « L'alliance stratégique des ouvriers, des paysans, des soldats, des avant-gardes intellectuelles constitue l'arme par excellence de la prochaine étape qui nous permettra de parachever l'édification dont nous avont jeté les bases. L'Histoire ne nous pardonnera jamais si nous nous montrons incapables de mener la Révolution socialiste jusqu'au point de non-retour ».

Et dans un discours aux cadres de la nation, publié dans toute la presse algérienne, le chef de l'Etat se montrait plus net encore :

« Aujourd'hui, après 20 ans d'âge de la Révolution et dans la dixième année depuis le réajustement révolutionnaire dans lequel nous avons pris toutes nos responsabilités (1), nous estimons qu'il est temps de parachever les derniers efforts dans l'édification de l'Etat et de lui donner son vrai visage tel que nous l'avons souhaité, c'est-à-dire un Etat socialiste au service de la masse laborieuse et non un Etat de répression et d'exploitation ».

Le mot socialisme est donc à l'ordre du jour pour la prochaine étape dont le président Boumediène, dans le même discours aux cadres, situe l'aboutissement au vingtième anniversaire de l'indépendance, c'est-à-dire juillet 1982.

Cela signifie-t-il que les dirigeants algériens ne se soient pas jusqu'à présent réellement préoccupés de l'édification socialiste qui sert depuis longtemps de thème aux discours officiels ? On ne saurait, à vrai dire, leur reprocher d'avoir commencé par le commencement, à savoir la bataille de l'indépendance économique, celle dite de la « récupération des richesses nationales » qui a connu son moment décisif au début de l'année 1971 avec la nationalisation des hydrocarbures. Bataille dans laquelle ils ont remporté d'incontestables succès, que le second Plan quadriennal, entré en application cette année, doit consolider en particulier au niveau de l'industrialisation. Nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement de façon plus détaillée. Retenons, pour l'instant, un seul exemple qui est celui de l'une des réussites les plus spectaculaires et peut-être les plus inattendues : celui du complexe sidérurgique d'Annaba (ex-Bône) qui, lors de sa création, avait provoqué un très large scepticisme quant à la capacité pour l'Algérie d'absorber sa production, qui est de l'ordre de 500 000 tonnes de fer et d'acier par an. Or, il est question maintenant d'en porter la capacité de production à 2 millions de tonnes, en même temps qu'est projetée la construction de deux autres complexes sidérurgiques, l'un à Jijel, en Kabylie, l'autre dans l'Ouest algérien. C'est à partir de telles réussites que l'Algérie s'est trouvée, en quelques années, promue à un rôle d'avant-garde dans la lutte contre le sous-développement du Tiers-Monde, qui suppose que celui-ci acquière la capacité d'exporter des produits manufacturés et non seulement des matières premières qu'il doit ensuite réimporter sous forme de produits industriels à des prix exorbitants.

Mais si l'accent est mis aujourd'hui sur la nouvelle étape qui, dans l'esprit de Boumediène, paraît bien être celle de la radicalisation du processus amorcé depuis dix ans, c'est parce que les progrès économiques que l'Algérie a réalisés pourraient parfaitement conduire, s'ils n'étaient pas mis au service d'une édification socialiste clairement définie, à l'instauration progressive d'un système capitaliste qui, pour être de type nouveau, n'en laisserait pas moins subsister les graves inégalités dont souffre la société algérienne. Il est d'ores et déjà évident que l'importance prise par les grandes sociétés nationales qui contrôlent tous les secteurs-clés de la production et d'une grande partie de la distribution a donné naissance à une nouvelle classe de technocrates, souvent fort compétents mais que leur niveau et leur mode de vie éloignent de plus en plus de ceux des masses populaires. Il en est de même d'une nouvelle bourgeoisie foncière — dans les rangs de laquelle on trouve plusieurs anciens dirigeants de l'époque du G.p.r.a., aujourd'hui éloignés du pouvoir — qui a acquis des terres au lendemain de l'indépendance et montre évidemment peu d'enthousiasme devant la mise en application effective de la réforme agraire, qui a commencé en 1971 et doit aboutir dans les prochains mois à la redistribution de l'ensemble des terres cultivables aux paysans qui les travaillent.

Ailleurs qu'en Algérie, on parlerait sans doute d'un phénomène de lutte des classes. La dialectique marxiste reste pourtant bannie dans ce pays et le président Boumediène affirmait il y a quelques mois, dans un discours à Constantine, que ce serait « une erreur historique de faire de l'Algérie un champ de lutte des classes ». Il n'en reste pas moins que les partisans de l'approfondissement du processus de socialisation se heurtent à la résistance à peine dissimulée de ceux qui souhaitent qu'on n'aille pas plus loin. Un exemple de cette résistance : on ne trouve plus guère de fruits et de légumes sur les marchés d'Alger car, depuis la décision prise il y a quelques mois de supprimer les Halles et de confier la distribution à une société nationale, les anciens mandataires se sont livrés à un véritable sabotage de leurs installations et organisent ce qu'un journal de la capitale appelle « le blocus d'Alger » par une razzia systématique, dans un périmètre de 50 kilomètres, des fruits et légumes, qu'ils revendent au prix fort hors des circuits normaux.

Cette affaire inquiète d'autant plus les milieux politiques algériens qu'elle provoque parmi la population un vif mécontentement que certains cherchent évidemment à exploiter. Ce n'est sans doute pas sans rapport avec ces réactions que le gouvernement a décidé, à la veille du 1er novembre, d'augmenter de 20 % les traitements des fonctionnaires et de 30 % ceux des enseignants, ceci afin d'atténuer l'écart qui s'est creusé au cours des dernières années entre ces traitements et ceux du personnel des sociétés nationales.





▲ Le président Houari Boumediène.

◀ Elections dans un domaine agricole autogéré.

▶ Pose d'un oléoduc par les travailleurs de la Sonatrach.

▼ Mai 1972 : première coulée de fonte au complexe sidérurgique d'El-Hadjar (Annaba).

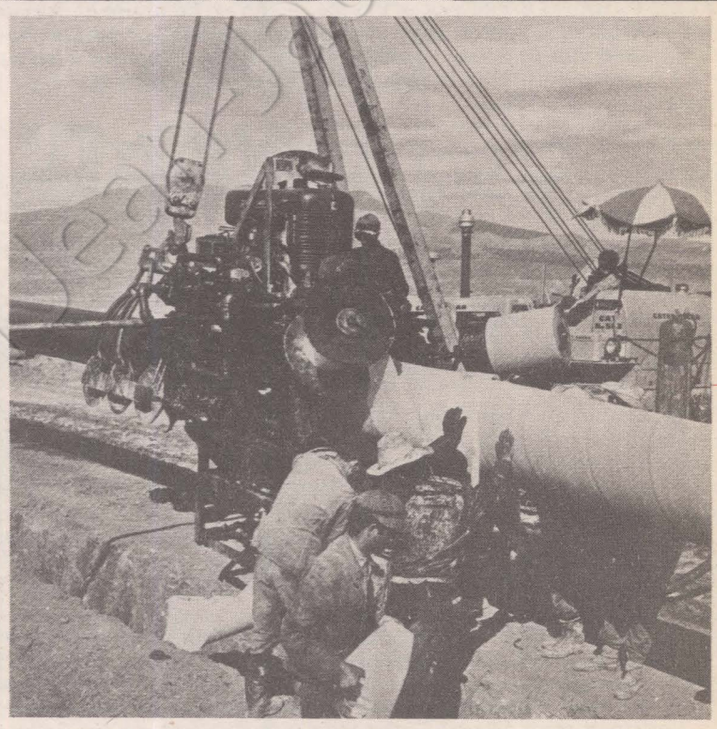

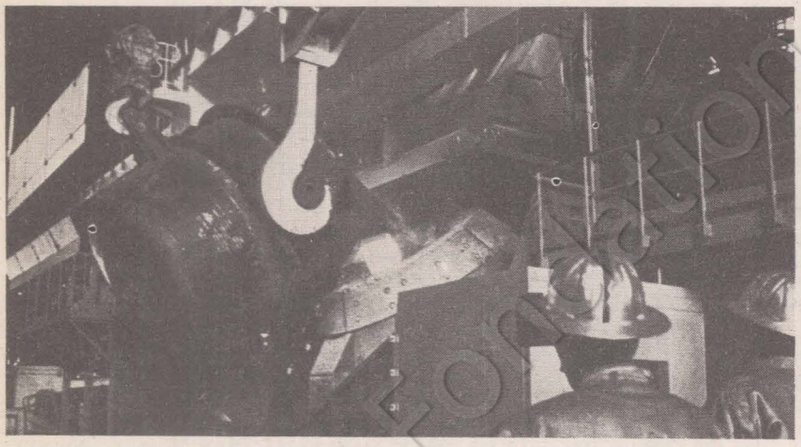

L'état des finances algériennes, qui est favorable du fait des importantes rentrées fiscales supplémentaires consécutives à la hausse du pétrole depuis la fin de 1973, permet actuellement d'ouvrir cette soupape. Mais celle-ci ne peut être maniée qu'avec prudence, en raison de ses effets inflationnistes dans un pays qui continue à investir 40 % de son revenu national et limite ainsi considérablement les satisfactions immédiates qui pourraient être apportées à la population, surtout celle des campagnes dont le niveau de vie ne progresse que très lentement.

Les entretiens que je viens d'avoir à Alger avec plusieurs responsables politiques m'ont convaincu que l'Algérie se trouve bien à un tournant. Et qu'il n'est pas impossible que, devant les choix qui s'imposent maintenant pour aborder cette fameuse nouvelle étape à horizon 1982, Houari Boumediène soit amené à se séparer de quelques-uns de ceux qui ont été ses compagnons les plus proches, mais qui ne semblent plus partager ses vues sur la construction d'une société socialiste en Algérie.

Ce débat n'est pas, en soi, surprenant. Mais il n'est pas aisé de le cerner dans la mesure où il ne s'exprime pas publiquement. Ni dans le cadre d'institutions qui restent mal définies — la composition actuelle du Conseil de la Révolution, organe suprême de l'Etat, n'est pas connue avec précision et l'Assemblée nationale dissoute après 1965 n'a toujours pas été réélue. Ni à travers le parti F.l.n., dont on annonce une fois de plus la réorganisation après que Boumediène ait admis lui-même qu'il n'est toujours pas devenu cette avant-garde révolutionnaire qu'il appelle de ses vœux depuis dix ans.

Il reste donc toujours difficile à Alger de savoir qui veut quoi et qui est avec qui. Mais, plutôt que de prêter l'oreille à d'innombrables rumeurs, j'ai tenté d'observer le comportement de la jeune génération, celle qui est née en même temps que le soulèvement de 1954, celle qui sera l'Algérie de demain et qui se bouscule aujourd'hui aux terrasses de la Brasserie des facultés de la rue Didouche-Mourad (ex-rue Michelet) ou du Milk Bar de la rue Larbi ben M'hidi (ex-rue d'Isly), sans même imaginer ce qui se passait en ces lieux dans les années 1960. Il m'a semblé évident que ces jeunes, libérés de tout complexe, dont plusieurs milliers défilaient fièrement le 1er novembre devant les chefs d'Etat arabes rassemblés pour la circonstance, se font une certaine idée de la place de l'Algérie dans le monde. Et qu'en particulier pour ceux à qui le remarquable effort de scolarisation accompli depuis dix ans a permis d'accéder à l'enseignement supérieur — ils sont aujourd'hui 35 000 — le mot socialisme exprimé en arabe, ou plus souvent encore en français, a une incontestable force mobilisatrice.

Sans doute la vie politique algérienne connaîtra-t-elle de nouveaux rebondissements, mais des bases solides existent dès maintenant, en dépit des imperfections à corriger et des retards à rattraper, pour faire de l'Algérie une nation pilote dans la longue marche qui conduit du sous-développement à la libération socialiste. Comment les socialistes français pourraient-ils rester indifférents à une lutte qui rejoint la leur ?

CLAUDE ESTIER

---

(1) On appelle à Alger « réajustement révolutionnaire » les événements de juin 1965 qui ont abouti à l'élimination du pouvoir d'Ahmed Ben Bella, qui se trouve toujours en résidence surveillée.

E comme E.d.f. - G.d.f.

La politique énergétique suivie par les responsables de la Ve République a provoqué la fermeture accélérée des mines de charbon. Le choix du pétrole comme source d'énergie privilégiée, outre les scandaleux profits qu'il a rapportés aux compagnies pétrolières *(voir en page 1 de ce numéro)*, a été dénoncé par la gauche et les syndicats qui préconisaient la diversification de ces sources pour préserver l'indépendance nationale. Les compagnies nationales du gaz et de l'électricité subissent aujourd'hui de plein fouet, chacune à sa manière, les conséquences de cette politique entièrement dévolue aux intérêts privés.

Gaz de France vit dans une situation déficitaire permanente. Depuis une dizaine d'années, cette entreprise a cessé de produire du gaz de houille. Elle n'a plus que des activités de distribution et de transport. Tenue de s'approvisionner à l'étranger, G.d.f. se trouve en compétition avec les grands groupes multinationaux. Le gaz algérien liquéfié vendu à l'Europe devra subir, à Fos, sa regazéification avant d'être acheminé par gazoduc dans les autres pays européens. Ceux-ci ont exigé d'être partie prenante de ces opérations de transformation et d'acheminement exécutées en France, ce qui est contraire aux principes de la nationalisation. Aussi une société sera-t-elle constituée dont G.d.f. détiendra 51% des parts. Ses partenaires disposeront cependant d'une minorité de blocage qui revient à dessaisir G.d.f. de la maîtrise de l'installation.

La générosité de G.d.f. ne s'arrête pas là. Lorsque l'usine algérienne de Skihda, en Algérie, est tombée en panne à la fin 1973, le maître d'œuvre de cette usine, la société française Technip, a refusé de financer la réparation. Eh bien ! G.d.f. l'a fait à sa place, ce qui lui a coûté 800 000 F.

Mais il y a plus grave. Les difficultés financières de cette entreprise nationale et le manque d'effectifs ne lui permettent pas d'assurer correctement l'entretien du réseau ou le contrôle des colonnes montantes installées par des entreprises privées. Aussi la sous-traitance se développe-t-elle. Et, parfois, le malheur veut qu'une installation défectueuse provoque une explosion — comme celle de la tour d'Argenteuil, il y a deux ans.

Electricité de France est incontestablement une vache à lait du capital. Jusqu'en 1973, son bilan est resté positif. Mais, cette année, son déficit avoisinera 1,2 milliard de francs : il est directement lié à la politique du « tout pétrole ». Et à la tardive et coûteuse reconversion d'E.d.f. vers ce que d'aucuns dénoncent déjà comme le « tout nucléaire ». Car, pour tenir les promesses de Chirac annonçant la production de 50 milliards de kilowatts / heure d'origine nucléaire en 1985, il faudrait construire plus de 50 réacteurs à 1,3 milliard de francs pièce *(voir « l'Unité » n°130)*.

L'abandon de la filière française au profit de la filière américaine et l'importance de la reconversion annoncée représentent donc des marchés fabuleux. Les gros trusts comme Creusot-Loire, la C.g.e., P.u.k., Alsthom, Westinghouse n'y trouveront rien à redire.

Les trusts ont d'ailleurs l'habitude d'être choyés par E.d.f. Celle-ci leur consent des tarifs si bas (parfois moins de 10 centimes le kwH) qu'ils ne couvrent même pas le prix de revient de l'électricité produite. Et, comme d'habitude, on se rattrape sur l'usager, qui paie en moyenne 55 centimes ce même kwH pour la première tranche.

La reconversion nucléaire et les investissements qu'elle nécessite imposent d'autre part un effort financier que ne peut consentir E.d.f. seule. Faute d'une aide de l'Etat, elle doit emprunter. Le marché financier français n'étant pas à même de répondre à ses besoins, E.d.f. a dû emprunter 500 millions de dollars aux banques américaines. Celles-ci, ravies, ont d'ailleurs décerné un satisfecit à l'entreprise nationale pour sa gestion... qu'elles sont venues contrôler en juin !

Enfin, le développement de la sous-traitance, la dégradation du service rendu aux usagers et une politique salariale de « vaches maigres », selon l'expression du P.d.g. d'Electricité de France, complètent le tableau des atteintes à ce secteur public de base.

M comme météo

La météorologie, pour la majorité des Français, c'est l'ensemble des informations qui leur permet de se dire qu'ils vont passer un bon ou un mauvais week-end : depuis l'« hirondelle qui ne fait pas le printemps » jusqu'au « Noël au balcon, Pâques aux tisons » docte-ment émis par le paysan du village de leurs vacances, en passant par les bulletins météo des postes de radio et de télévision. Hélas ! depuis que certaines stations périphériques spéculent sur la faculté d'oubli des auditeurs et confondent sans scrupule prévisions et prédictions sur le temps, bien des Français sont tentés de croire qu'il n'existe guère de différence entre un météorologue et Mme Soleil.

Conscient qu'il y en allait de l'intérêt national, l'Etat a donc pris très tôt en charge ce secteur. La création du premier service public météorologique remonte avant la guerre 14-18, alors que l'échec de la campagne de Crimée causé par la destruction de la flotte dans une tempête imprévue restait cuisant. La Météorologie nationale, telle que nous la connaissons actuellement, fut créée en 1945 par réunification de tous les services qui existaient alors. Un double but fut fixé pour ce nouveau secteur public : d'une part, il devait effectuer toutes les recherches fondamentales dans ce domaine à peine exploré ; d'autre part, il devait assurer un service d'assistance et de guidage météo pour tous les usagers qui en éprouvaient le besoin. En fait, l'optique para-militaire qui découlait des circonstances de sa création n'avait pas disparu. De telle sorte que la Météorologie nationale fut d'autorité placée sous la tutelle directe du seul Secrétariat à l'aviation civile. Une manière comme une autre de lui attribuer une vocation unique et forcée.

Encore à l'heure actuelle, les quatre cinquièmes du travail des quelque 3 000 météorologues répartis dans les centres de Paris, de la banlieue et dans les 155 stations d'observations, est effectué pour le compte de l'aviation. Les autres branches d'activités concernées par la météo doivent se contenter du reste. Et quel reste ! Parent pauvre de l'aviation civile, il est bien rare que la Météorologie ait droit à un débat propre pour l'établissement de son budget. L'Assemblée vote les crédits « tout compris ». Et tant pis pour les services jugés « annexes » qui aimeraient bien, une fois au moins, que soient évoqués devant les élus la nature de leurs besoins et leurs déficiences. Déjà insuffisantes dans ce domaine, les prévisions du VIe Plan ont été amputées de plus de 20 %. Ainsi, pour 1973, la Météorologie nationale s'est vue attribuer 230 millions de francs : juste de quoi gérer la pénurie.

Un véritable scandale, si l'on songe à l'envergure que devrait prendre ce service public. En effet, l'agriculture, la pêche, E.d.f., la S.n.c.f., la construction, la marine, les transports, le tourisme, l'hygiène, la santé et bien d'autres secteurs encore, nécessitent désormais une assistance météorologique.

En 1968, une étude effectuée pour le Conseil supérieur de la météorologie permettait d'établir que 1 % du produit annuel de l'agriculture en France était déjà sauvé grâce aux informations météorologiques. Et il en allait de même pour la pêche (2 % du produit national de ce secteur sont économisés à cause de l'assistance météo), pour la S.n.c.f. (un millième des recettes économisées) et pour les transports par route (un centième du produit annuel épargné grâce à ces préventions.) Quels que soient les secteurs envisagés (pétrolier, forestier, gazier), les gains réalisés grâce à une assistance météorologique sont énormes : 2 milliards de francs, soit près de 10 fois le budget de ce service. Des calculs prospectifs ont été faits pour les années à venir. En 1975, par exemple, 150 millions de dollars pourraient être économisés sur le total du coût mondial des transports par bateaux-cargos. Comment ? Simplement parce que les cargos, par guidage météo, pourraient effectuer les trajets en un minimum de temps, avec une consommation de fuel réduite et des pertes dues aux orages très limités.

Face à ces besoins croissants, qui se révèlent rentables, la Météorologie nationale répond... par la pénurie. Près de 50 % des stations du réseau d'observation en surface ne fonctionnent pas 24 heures sur 24, faute de personnel. La rigueur scientifique des résultats s'en ressent automatiquement. Les mesures effectuées par radio-sondages sont deux fois moins denses en France que dans les pays voisins. Quant à la recherche pure, pour payer ses ingénieurs, elle est contrainte à recueillir des crédits hors budget, par le biais d'un « fonds de concours », procédé classique qui permet à l'Etat de se décharger de ses devoirs financiers. En 1972, l'administration a reconnu qu'il manquait près de 800 postes de techniciens et 100 postes d'ingénieurs des températures.

Cette politique de désengagement financier de l'Etat s'est accélérée après 1968. A partir du rapport Nora, plusieurs tentatives ont été faites pour essayer de démanteler ce service public. L'une des plus sérieuses a eu lieu à l'automne 1970. « Sous couvert de créer un Institut de météorologie, explique Michel Ledoux, ex-secrétaire général du Syndicat national de la météo C.g.t., le gouvernement voulait imposer la suprématie de personnalités de différents ministères et du privé dans un conseil d'administration au sein duquel le directeur de la Météo ne serait plus qu'un gérant ». Devant l'absence totale de garanties statutaires pour le personnel, la grève a éclaté. Au dernier moment, le projet avortait.

Vainqueurs, les salariés n'en restent pas moins sur leurs gardes. A juste titre : depuis son échec, le gouvernement opère plus insidieusement. Si le budget de l'ensemble du service demeure res-

DICTIONNAIRE D'UN RACKET

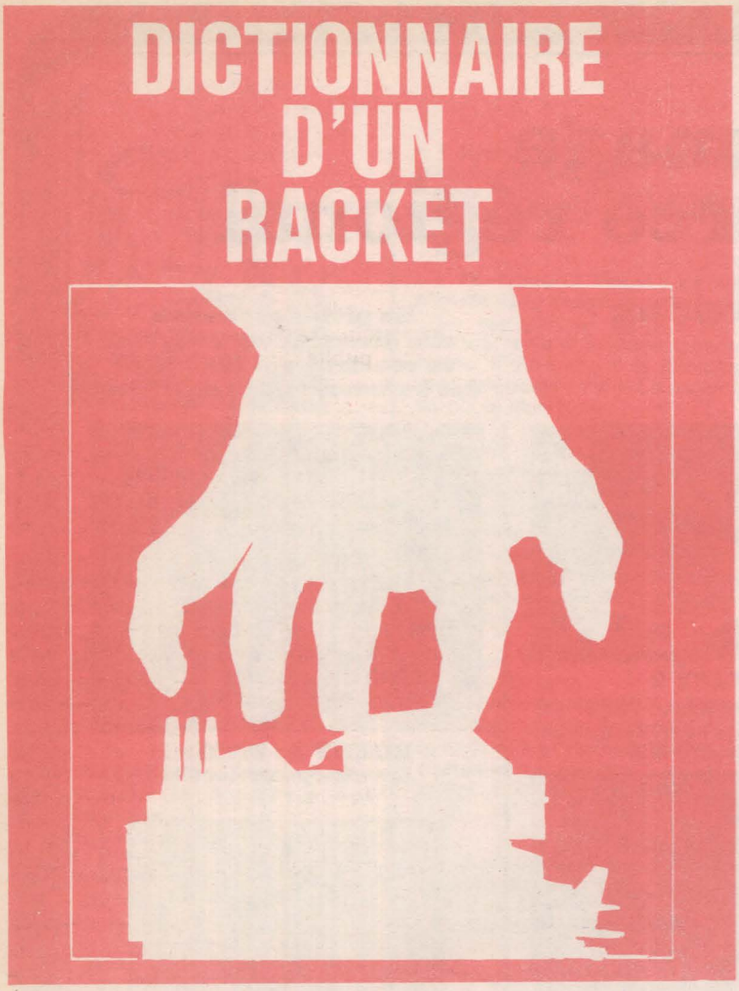

treint, la part accordée aux crédits d'équipement est relativement importante. Et pour cause ! Les trusts fabricant le matériel — tel Thomson — en sont les premiers bénéficiaires. Cette politique d'incitation à l'équipement se révèle donc tout à fait conforme aux intérêts privés.

Dans le même temps, les crédits de fonctionnement — essentiellement le salaire des personnels — restent toujours aussi limités. Une manière très efficace pour accréditer l'idée que le secteur public, malgré tous ses équipements, ne peut accomplir le service demandé.

Mieux encore : quand le personnel, trop peu nombreux, donc surchargé, exige une réduction des tâches, elle est immédiatement accordée. De nouvelles opérations ne sont donc plus effectuées et le service public, de lui-même, se dégrade encore un peu plus.

« Le temps c'est de l'argent. La météorologie vous en fait gagner ». Cette publicité que le service public aurait pu faire, des sociétés privées de « météorologie appliquée » ne se gênent pas pour la placarder partout où la recette s'annonce bonne. Ima-France, entreprise qui a déjà fait ses preuves aux U.s.a., offre désormais, avec quelques autres sociétés étrangères, leurs services climatologiques avec tarifs « personnalisés ». Dans la région parisienne, la zone industrielle de Vélizy et les Halles de Rungis sont déjà le théâtre privilégié de leurs activités.

Sans doute le terrain n'était-il pas encore assez libre pour les capitaux privés. En septembre 1972, Pierre Messmer annonce une décentralisation sur Toulouse des 1 200 employés parisiens de la Météorologie. « Techniquement, cela ne se justifie pas, affirme un ingénieur des températures. Il ne faut pas oublier que cela fait 70 ans que les services sont implantés à Paris ». Pour les salariés, les problèmes posés par cette transplantation sont souvent insolubles. Près de 50 % d'entre eux ont des conjoints qui travaillent dans la région parisienne. A Toulouse, la Snias menaçant de licencier, l'espoir de se reclasser est pratiquement nul. « Notre déménagement offre un double avantage dans le cadre de la politique gouvernementale, commente Roger Darcel, secrétaire général du Syndicat national de la météo C.g.t. D'abord, notre départ laissera le champ libre à toutes les entreprises privées de météorologie qui n'attendent que cela. Ensuite, l'emplacement que nous occupons, avenue Rapp, est convoité depuis longtemps par les promoteurs. Du vivant de Georges Pompidou, on avait déjà, pour construire le « Palais de l'Europe », parlé de nous déloger... »

Ce ne sont bien sûr que des suppositions. Mais les syndicats sont assez sûrs de leurs affirmations. D'ailleurs, il y a un précédent. En novembre 1973, sous des prétextes fumeux, les services de la direction et du centre administratif de la Météorologie quittent leurs locaux, rue de l'Université, pour Boulogne. Le nouvel immeuble est splendide et personne, malgré l'éloignement, ne songe vraiment à se plaindre. Jusqu'au jour où, renseignements pris, les syndicats révèlent la face cachée de l'opération : cette tour ultra-moderne, propriété de la société Ugimo, filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas, coûte 2 millions anciens de loyer par jour à l'Etat ! On comprend la satisfaction du président de la société Ugimo, Etienne Gout, quand, dans son rapport annuel présenté le 14 juin dernier aux actionnaires, il a pu annoncer une augmentation des dividendes de 25 % « grâce à l'exploitation en année pleine de l'immeuble de bureaux entièrement loué à Boulogne depuis l'été 1973 » !

Cette affaire de location fructueuse, la pénurie de personnel savamment entretenue, les projets de transferts des services techniques parisiens sont les facettes d'une même politique : démanteler le service public et ouvrir le plus largement possible les caisses de l'Etat et les marchés nationaux aux entreprises privées. Mais, à la Météorologie nationale, tout n'est pas encore joué. Et, dans le cadre de ce transfert, les prévisions du personnel annoncent déjà le gros temps.

S comme Snep

La Libération avait amené avec elle un grand espoir : débarrasser la presse française de cette soumission à l'argent dont on avait eu tant de hideux exemples avant guerre. Aussi les Résistants proposaient-ils une législation qui à la fois sanctionnerait par confiscation les journaux ayant collaboré et donnerait un nouveau statut à la presse considérée comme service d'intérêt public. Une loi de 1946 transféra donc à l'Etat les biens des 855 entreprises collaboratrices : des immeubles et 112 imprimeries, dont 11 à Paris, avec leurs 4 000 ouvriers et employés. Et créa pour les gérer provisoirement la Société nationale des entreprises de presse (Snep), établissement public à caractère industriel et commercial. Hélas, le fameux statut de la presse ne prit jamais corps... Et c'est à de nouvelles équipes rédactionnelles bien désarmées que furent remises la plupart de ces installations (désarmées au point qu'elles en perdirent souvent le contrôle au profit des groupes financiers... on sait la suite).

C'est cet état de fait que sanctionna la loi d'août 1954, qui mit fin à la mission provisoire de la Snep, la cantonnant — avec consigne de rentabilité — dans la gestion d'un potentiel technique d'imprimerie. Tout au moins pouvait-ce être le noyau d'un véritable secteur au service de la collectivité — puisque la mise à la disposition de tous les journaux d'un service public d'impression pourrait constituer l'une des garanties d'une presse pluraliste. C'était sans doute trop demander encore : en février 1959, une ordonnance du nouveau régime faillit même faire passer la Snep de vie à trépas par mise en liquidation...

Aujourd'hui, la Snep fait tourner 4 imprimeries à Clichy (Paul Dupont), Belley (Ain), Clermont-Ferrand et Tours ; plus des participations dans Imprima (Saint-Romain-en-Gier) et la Siga de Martinique ; ainsi qu'en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Niger et au Sénégal. Ces quatre dernières implantations rendent compte du nouveau rôle qui a été confié à la Snep depuis 1966 : contribuer à l'extension de la francophonie. Ce n'est certes pas un objectif ridicule ; mais cela détourne la Snep de son objectif fondamental au moment où l'imprimerie française s'asphyxie doublement : par crise structurelle et par stratégie commerciale aberrante où les « gros » dévorent les petits et cherchent à s'éliminer mutuellement. On sait où cela a mené, l'exemple de l'écroulement de La Néogravure vient de l'illustrer. Pour sa part, la Snep a fermé l'an dernier deux de ses imprimeries, Hénon et Molière.

Il est donc bien temps de s'apercevoir des dégâts ! Une récente initiative de la Snep ne manque certes pas d'intérêt : créer, à partir de l'imprimerie Paul Dupont associée à la société Montsouris (rachetée en 1972 par un groupe belge), un G.i.e. (groupement d'intérêt économique) doté d'une véritable politique — stratégie commerciale commune, rationalisation du matériel, etc. On ne voit pas pourquoi toute l'imprimerie française ne serait pas concernée. Il n'est pas peu piquant que ce soit un député U.d.r., Robert Vivien, rapporteur du budget de la Snep, qui déplore avec raison que « l'Etat ne s'intéresse pas au rôle d'entreprise pilote que pourrait jouer la Snep » : on se demande qui est cet Etat je-m'en-fichiste, sinon le Pouvoir des amis de Vivien, qui a abandonné au capitalisme sauvage — et inefficace — ce secteur industriel essentiel.

(à suivre)

La meilleure image du commerce régional

CHRISTIAN CHASSIN

La Société des Centres Commerciaux

a déjà construit ou réalise actuellement 8 centres commerciaux :

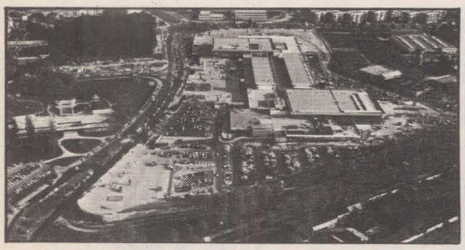

1969 PARLY 2
Surface commerciale GLA : 55.000 m2
107 magasins - Le Printemps et le B.H.V. - Prisunic et Suma

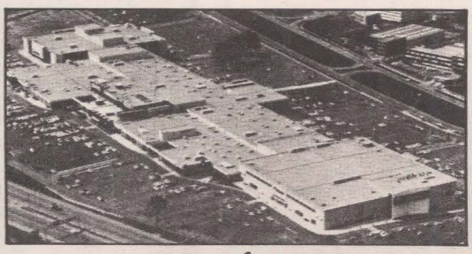

1972 VÉLIZY 2
Surface commerciale GLA : 75.000 m2
145 magasins - Le Printemps et La Samaritaine Prisunic, Suma et C & A



1973 ROSNY 2
Surface commerciale GLA : 83.000 m2
166 magasins - La Samaritaine et B.H.V. - La Redoute, C & A, Casino et Prisunic



1973 GRIGNY 2
Surface commerciale GLA : 12.000 m2
26 magasins - Hypermarché Goulet Turpin

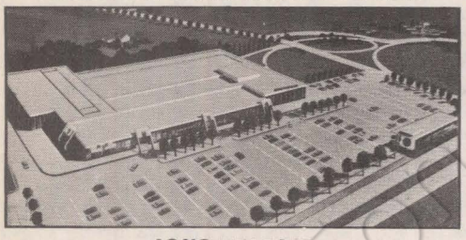

1973 ULIS 2
Surface commerciale GLA : 42.235 m2
65 magasins - Carrefour

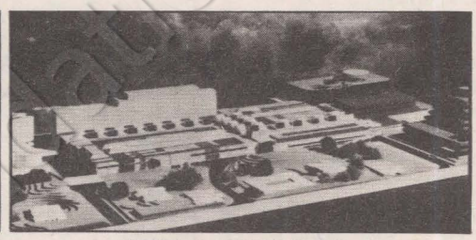

1974 BOBIGNY 2 :
Surface commerciale GLA : 25.600 m2
56 magasins - Hypermarché Mammouth

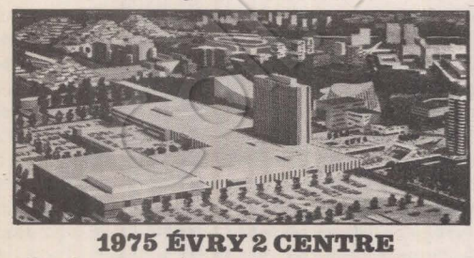

1975 ÉVRY 2 CENTRE
Surface commerciale GLA : 71.000 m2
140 magasins - Nouvelles Galeries, Euromarché et Primevère

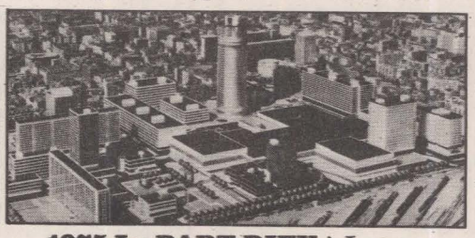

1975 La PART-DIEU à Lyon
Surface commerciale GLA : 110.000 m2
250 magasins - Galeries Lafayette et le Grand Passage - Uniprix, C & A et Marks & Spencer

En pleine expansion elle diversifie ses activités en construisant également des bureaux, hôtels et dépôts :

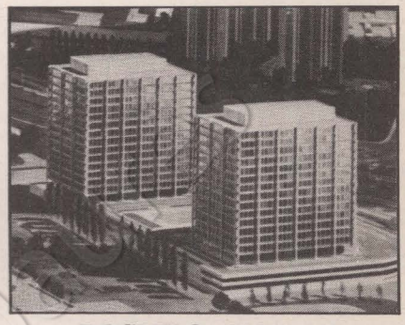

ROSNY 2 : 25.000 m2
Livraison printemps 1975

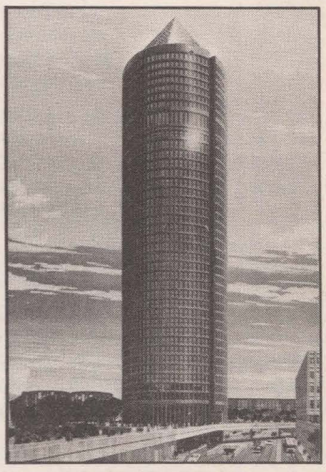

La PART-DIEU (Lyon) :
40.500 m2 et le 25e hôtel Frantel
Livraison fin 1975

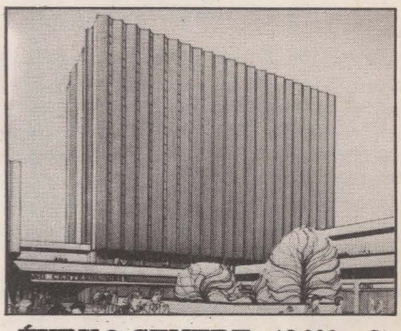

ÉVRY 2 CENTRE : 12.000 m2
Livraison printemps 1975

Également construction de 10.000 m2 de bureaux et d'un hôtel à Rouen Saint-Sever livrables début 1976

Également en cours d'étude :
BOISSY 2 : Surface commerciale GLA : 27.700 m2
et **ROUEN SAINT-SEVER :** Surface commerciale GLA : 44.000 m2

Ces dix centres totalisent 545.535 m2

Renseignements pour la location des magasins et des bureaux :

SCC

Société des Centres Commerciaux
22, place Vendôme 75001 Paris Tél. 260.32.56

Au risque de vous plaire



Livres

SOCIETE

*** Guy Marcy : Moi, un prof (Stock).**
Un cri contre les compromissions de la fonction. Tous les professeurs ne veulent plus être les chiens de garde de la bourgeoisie.

*** Marie Jaoul de Ponchevill : Maman j'ai peur (Elp Editions).**
Une psychologue répond à la question essentielle : faire peur, est-ce éduquer ?

*** Marie-Hélène Adler : Passeport pour le troisième âge (Calmann-Lévy).**
Un bilan en termes de lourd retard : le Pouvoir, malgré ses belles déclarations, n'a jamais pris en compte la santé, le logement et les loisirs des « vieux ».

*** Jean-Pierre Dupuy et Serge Karsanty : L'invasion pharmaceutique (Le Seuil).**
Le règne des laboratoires pharmaceutiques. L'argent contre la santé.

*** Pr Mollo Mollo : L'énergie, c'est vous (Stock).**
L'escroquerie et le chantage de l'E.d.f. Comment économiser véritablement ?

*** Georges Elgozy : Le bluff du futur (Calmann-Lévy).**
Contre les « prévisionnistes ». Contre « le profil mussolinien de l'an 1985 ».

*** Pr. François Meyer : La surchauffe de la croissance (Fayard).**
La sagesse au secours de la science. Halte à la croissance humaine, c'est-à-dire à la démographie galopante ! Y a-t-il menace de surpopulation ?

ROMANS

*** Yvonne Baby : Le jour et la nuit (Grasset).**
Ombres délicates : Georges Sadoul, historien du cinéma ; Jean Baby, philosophe marxiste. En contrepoint, les problèmes des intellectuels face au P.C. : orthodoxie et exclusions.

*** Anne Philipe : Ici là-bas ailleurs (Gallimard).**
La mémoire éclatée et pudique, au hasard de la géographie et du quotidien. Moment inoubliable : un comédien se prépare à entrer en scène ; il se nommait Gérard Philipe...

*** Jean Bertolino : Les orangers de Jaffa (Editions France-Empire).**
Hymne à la Palestine arabe. La fiction n'est qu'apparente.

*** Tony Cartano : La purification (Buchet-Chastel).**
Amour fou et vie sauvage. Entre mort et sexe. Une certaine provocation verbale. Et après ?

*** Mongo Beti : Perpétue (Buchet-Chastel).**
L'exemple même de cette littérature de négritude qui s'en prend aux nouveaux rois nègres qui ont remplacé les colonialistes.

*** Conrad Detrez : Ludo (Calman-Lévy).**
L'auteur de « Mouvements révolutionnaires en Amérique latine » projette son enfance et ses fantasmes : c'est quelque part entre guerre et intempéries ; ce pourrait être le Chili de 1974, la France de 1942 ou le Vietnam depuis longtemps déjà...

*** René Mauriès : Le cap de la gitane (Fayard).**
Un journaliste entretient le mythe du bourlingueur grand buveur et trousseur de filles.

*** Christian Coffinet : Le détonateur (Fayard).**
Dans le style anarchiste de droite et membre du parti parisianiste mondain, on ne fait pas mieux, on ne tue pas plus sélect, on ne baise pas autant.

REVUES

*** « Obliques » n° 5 : Don Juan (B.P. 1, Les Pilles, 26110-Nyons).**
Des travaux et contributions remarquables. Des textes de Charles Baudelaire, Michel Butor, Guillaume Apollinaire, Byron, Michel Leiris, Georges Bataille...

*** « La nouvelle revue socialiste », n° 3.**
Le bilan des élections présidentielles. Un dossier important sur les rapports entre la politique et la culture.

ESSAIS

*** Galuano Della Volpe : Rousseau et Marx, et autres écrits (Grasset).**
Une analyse qui démontre que l'homme de Rousseau n'est pas un être soi-disant universel, mais bel et bien le bourgeois, celui qui s'appuie sur l'idée de liberté et l'exercice de propriété.

*** Dominique Lecourt : Bachelard, le jour et la nuit (Grasset).**
La première lecture matérialiste du philosophe de l'imaginaire.

*** Jean-Paul Dollé : Voie d'accès au plaisir (Grasset).**
Aux origines de l'Occident. Quand Dionysos a quitté les préoccupations humaines. Un commentaire rêveur sur la tristesse du capitalisme.

*** Marx : Théories sur la plus-value (Editions sociales).**
Le livre IV du « Capital ». Une publication précieuse.

*** Jean-Pierre Cot et Jean-Pierre Mounier : Pour une sociologie politique (Le Seuil).**
La sociologie politique, cette « fille incestueuse de l'Histoire et du droit ».

*** Joë Metzger : Pour la science (Editions sociales).**
Contre l'obscurantisme. Contre l'abandon des connaissances aux seuls tenants du profit.

*** Stanley Hoffmann : Essais sur la France (Le Seuil).**
Après Vichy, après l'Indochine, après l'Algérie, après les rechutes — de gaullisme en pompidolisme, puis en « giscardisme » — une question : déclin ou renouveau ?

*** Edouard Bernstein : Les présupposés du socialisme (Le Seuil).**
Il n'avait vu dans le bolchevisme qu'une « parodie du marxisme ». Mais il avait obligé Rosa Luxembourg à lui répondre. C'est son seul intérêt.

*** Jean-Jacques Gleizal : La police nationale ; droit et pratique policière en France (Presses universitaires de Grenoble).**
La France est un Etat policier. L'auteur appuie ses analyses sur une description juridique de l'activité et de l'institution policière.

Abonnés arrivés à échéance réabonnez-vous sans tarder

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE

41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*70 F* [ ]
normal d'un an à	*120 F* [ ]
de soutien à	*150 F* [ ]
de soutien à	*200 F* [ ]

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire [ ]
par chèque postal [ ]
ou virement au C.C.P. L'Unité 3034980 La Source [ ]

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES
Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

L'unité

Rédaction : 5, rue Viollet-le-Duc
(Paris-9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta
(Paris-10e) Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Michèle Backmann, Josette Barbieri, Nicolas Brimo, Robert Butheau, Christine Cottin, Maurice Fabien, Yann Fitt, Georges Frameries, Claude Fuzier, Jean Montagnard, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Jean-Loup Revérier, Jean-Claude Rieu, Maurice Séveno, Antoine Violet.

MAQUETTES - DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

AVEC LA COLLABORATION DE
François-Régis Bastide, Pierre Bérégovoy, Roger Bordier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Lionet Jospin, Pierre Joxe, Emile Loo, Louis Mermaz, François Mitterrand, Didier Motchane, Henri Noguères, Bernard Pingaud, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddéi.

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Régie Publicitaire, 2, rue du Cygne, Paris-1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi).
Spectacles : France-Lafayette, 10, rue Bleue, Paris-9e. Tél. 523.10.35 ((Jean-Pierre Lemaire)
Directeur de publication : Michel Lecornet
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité

Imprimerie d'Hebdo-T.C. 76 - Yvetôt

Région parisienne

UNE ORIENTATION REGIONALISTE?

Le « changement » ne doit pas laisser de côté la région parisienne. Un cinquième de la population française qui avait, jusqu'en 1974, donné à la droite de gros bataillons disciplinés et qui vient, lors de l'élection présidentielle, de faire franchir au candidat de la gauche la barre des 50 % sur l'ensemble des huit départements que comprend le district de la région de Paris. Une telle situation mérite réflexion, et des efforts pour reconquérir le terrain perdu.

Première mesure : il faut changer les « structures ». Tout le monde découvre que la loi du 2 août 1961, qui créa le District, est insupportablement antidémocratique, que l'élimination de toutes les oppositions qui en résultait est une faute et que les élus n'ont été que les serviteurs de l'Etat. On dit encore « Etat », parce qu'il serait difficile, par exemple, aux anciens ministres de la Malène ou Kaspereit de dire « le gouvernement ».

Bien. La gauche, depuis 1961, n'a cessé de dénoncer les structures et les méthodes utilisées dans la région. Au niveau régional, sa présence a été réduite au strict minimum : sur les 54 membres du conseil d'administration du District, deux communistes, Georges Valbon et Jean-Pierre Périllaud, et un socialiste, Claude Fuzier. Ils représentent la Seine-Saint-Denis, le « ghetto rouge » que la loi de 1964 a créé dans le cadre du découpage de la région. Mais les trois autres représentants de ce département, désignés par le gouvernement, sont tous réactionnaires. Pour équilibrer, disait-on. Le malheur est que, dans les 7 autres départements — Paris inclus — les gouvernements de la Ve République n'ont jamais songé à désigner un seul élu de gauche.

Cet équilibre à sens unique choque maintenant. Dans son discours d'intronisation, le nouveau président du District, le député U.d.r. Michel Boscher, a affirmé qu'il fallait assurer à l'opposition une présence plus importante au niveau régional. Puis il a proposé trois grandes lignes de force pour le « changement » : changer la composition de l'organisme régional pour le rendre plus démocratique ; changer la situation de la préfecture de région pour la rendre moins puissante par rapport aux élus ; changer les pouvoirs du District pour lui permettre de devenir enfin une force en face de l'Etat.

Un Etat officiellement anonyme. Dans les couloirs, on est moins discret. C'est l'Etat giscardien qui est en cause. Car, au District comme à l'Assemblée, la majorité de la majorité, c'est l'U.d.r. Et la grogne est à l'ordre du jour, d'autant plus virulente que les Républicains indépendants, peu nombreux, font preuve d'un dynamisme parfois agressif. A la tête de ces derniers, deux « institutions », Edouard Frédéric-Dupont, député de Paris, et André Mignot, sénateur maire de Versailles, ainsi que le jeune loup Jacques Dominati, député de Paris et compagnon de Michel Poniatowski.

Pour eux, il est plus important de réduire l'impérialisme U.d.r. dans la région parisienne que de continuer à vouloir y nier l'existence de la gauche. Une fraction des membres du parti gaulliste a senti que les temps étaient changés et qu'il valait mieux composer avec le nouveau Pouvoir, le plus rapide ayant été Jean-Marie Poirier, partisan de Valéry Giscard d'Estaing dès l'annonce de la candidature de celui-ci.

Le District de la région parisienne « découvre » l'opposition et dans le même temps amorce un timide projet de pouvoir régional. L'attitude du gouvernement sera un test instructif.

Immédiatement après l'élection présidentielle, la nouvelle de la mise en route d'un projet de réforme du statut de la région parisienne fit, au District, l'effet d'un pavé dans la mare. Les décisions du nouveau Président, annulant celles de Georges Pompidou pour la voie express-rive gauche et pour l'aérotrain, apprirent à la majorité U.d.r. et la force de la volonté présidentielle et la fin de son hégémonie. Boscher apprit que des groupes de travail seraient constitués au ministère de l'Intérieur, l'un sur le statut de la Ville de Paris, l'autre sur celui de la région. Il proposa alors au conseil d'administration du District la mise en place d'une commission d'études et réussit, après de laborieuses négociations, à obtenir que cette commission se substitue au groupe de travail ministériel sur la région.

Cette commission dont faisaient partie Claude Fuzier pour le Parti socialiste et Jean-Pierre Périllaud pour le Parti communiste avait adopté, parfois à la majorité, le plus souvent à l'unanimité, des solutions tournant le dos aux règles et aux habitudes de l'ancien District. Mais elles n'ont pas toutes été retenues la semaine dernière par le Conseil d'administration notamment en ce qui concerne le mode de désignation de la future Assemblée régionale.

Fuzier et Périllaud avaient, en effet, rappelé que la gauche souhaitait l'élection des Assemblées régionales au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel. Cependant, pour une première étape, ils acceptaient le suffrage universel indirect sous réserve qu'il n'y ait plus de membres désignés et que la proportionnelle s'applique dans tous les collèges.

En définitive, le Conseil d'administration du Disctrict a retenu le principe, qui est maintenant soumis au ministre de l'Intérieur avant de l'être au Parlement, d'une Assemblée régionale de 157 membres tous élus. Les députés et les sénateurs des huit départements de la région éliront 50 des leurs, proportionnellement aux effectifs région parisienne de chacun des groupes constitués dans les deux Assemblées. Sur les 107 sièges restants, réservés aux élus locaux, trois collèges sont prévus : celui de la Ville de Paris, composé des conseillers municipaux de la capitale ; par département, celui des conseillers généraux ; par département également, celui des conseillers municipaux. Mais contrairement au vœu de la Commission, c'est le scrutin majoritaire et non la proportionnelle qui a été retenu pour l'élection des représentants de Paris et des Conseils généraux. C'est pourquoi les trois représentants de la gauche ont voté contre le projet, même s'il représente un certain progrès par rapport à la situation actuelle. Reste à savoir ce que sera en fin de compte la position de Poniatowski. Mais on ne peut guère être optimiste quand on voit à quoi se réduisent les propositions du ministre de l'Intérieur pour un nouveau statut de la capitale dont le Conseil de Paris a débattu mercredi en session spéciale.

D'autres propositions peuvent paraître plus techniques aux yeux des habitants de la région parisienne qui — un récent sondage l'a montré — sont dans leur majorité ignorants du rôle de la région. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement, alors que le caractère antidémocratique du District ne pouvait pas les encourager à suivre les travaux d'une assemblée qui a cependant géré, en 1974, un budget de un milliard et demi ?

Ces propositions tendent toutes à renforcer le rôle de l'Assemblée régionale au détriment de l'appareil d'Etat : disparition du titre de délégué général au District, le préfet de région devenant l'exécutif du Conseil et non plus son maître au nom du gouvernement ; publicité des débats du Conseil général ; durée de la présidence portée à trois ans ; possibilité de recrutement de personnel par le président du Conseil régional ; droit de création d'institutions régionales ; remise à la région du pouvoir en ce qui concerne les transports ; possibilité de transferts d'attributions soit en provenance de l'Etat, soit en provenance des collectivités locales ; direction effective des services régionaux, notamment ceux de l'équipement.

Là aussi, il ne peut s'agir que d'une première étape. Si personne ne conteste le particularisme de la région parisienne dans ses rapports avec l'Etat, personne ne nie non plus le besoin d'une responsabilité régionale réelle. Dans l'état actuel des choses, le groupe de travail a au moins posé un principe à partir d'une règle pratique : en combinant les effets de la loi de 1972 sur les régions et ceux de la loi de 1961 sur le District parisien et en retenant de ces textes essentiellement ce qui pouvait amorcer la naissance d'un pouvoir régional, il a choisi une orientation régionaliste. Encore une fois, l'attitude du gouvernement et notamment du ministère de l'intérieur sera un test instructif.

Il faudra aller plus loin, beaucoup plus loin. Les solutions retenues par le Conseil du District ne peuvent satisfaire la Gauche qui ne saurait les considérer que comme un premier pas. En tout cas, elles doivent entraîner un débat réel dans une région qui jusqu'ici, aussi bien pour Paris que pour la banlieue, était regardée comme un ensemble mineur dans lequel l'Etat centralisateur s'estimait encore plus qu'ailleurs comme le seul souverain.

JEAN LETHIL